

AVIATION A2

Le Lancaster attire 2500 personnes à Sherbrooke



Le lieutenant-colonel Jean Fontaine se remémorait de bons souvenirs, hier, à bord du bombardier Lancaster.

SHERBROOKE A3

Projet dès l'été pour enrayer les mauvaises odeurs de l'usine d'épuration

DURHAM-SUD A8

Levée de boucliers pour garder la maternelle

COLLOQUE A9

Le monde municipal doit orchestrer la création d'emplois



Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, Roger Nicolet, à l'issue du colloque sur la décentralisation.

LES ARTS C10

Un été en fête au moulin Blanchette d'Ulverton



Lucie Laplante, directrice générale du musée dont on célèbre le 10e anniversaire de la restauration.

MÉTÉO A2

(162e jour de l'année)

variable: 20 à 7 C
Lever du soleil: 4h59
Coucher du soleil: 20h35
Demain: beau

Voyage d'enfer à Atlantic City

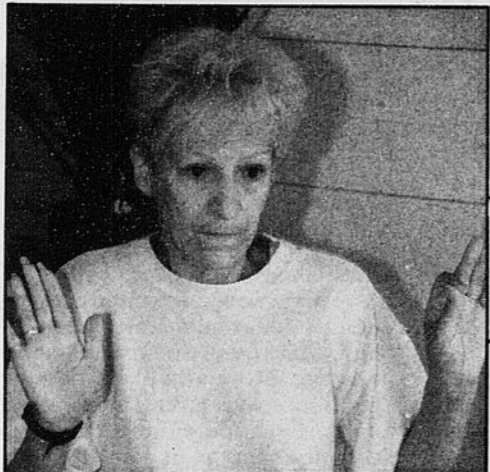
□ Le périple funeste de Thérèse Desrochers-Lavoie

Marco FORTIER Deauville

Ils avaient planifié trois jours au paradis. Les casinos, le soleil, la mer. Ils s'étaient trompés.

«J'ai vécu l'enfer!» laisse tomber Margot Pouliot, une citoyenne de Rock Forest qui a pris part au voyage organisé à Atlantic City, en fin de semaine dernière. Un périple funeste pour Thérèse Desrochers-Lavoie, une Sherbrookoise de 72 ans morte étranglée dans sa chambre d'hôtel, dans la nuit de samedi à dimanche.

Margot Pouliot, comme la vingtaine d'autres Estriens qui se sont rendus dans la «ville



Margot Pouliot

des casinos», reste marquée par le drame. La police détient toujours une seule suspecte dans cette affaire, Jeannine Bilodeau, une résidente de Barre Town au Vermont, qui était elle aussi du voyage. On ignore toujours le motif du crime.

Margot Pouliot est en vie. Elle n'en a pas moins vécu un week-end désastreux. En fait, la dame de 52 ans a regretté son voyage dès qu'elle a posé les pieds à Atlantic City.

«J'ai tout de suite senti que l'ambiance n'était pas bonne. Je serais remontée dans l'autobus tout de suite pour repartir», a con-

fié hier la dame de 52 ans, qui tentait de se remettre de ses émotions à sa résidence secondaire de Deauville.

Mme Pouliot est traumatisée. À un point tel, en fait, qu'elle n'a dormi qu'une seule nuit en trois jours. Elle et ses compagnes de voyage ont passé tout le reste du temps au casino!

Pour 189 \$ par personne, un autocar est venu cueillir une vingtaine d'Estriens, vendredi dernier à 7 h en face du magasin Woolco à Rock Forest. Arrivée à Atlantic City à 22 h 30, avec une vingtaine d'autres touristes américains, dont la présumée meurtrière.

«Notre hôtel était assez pouilleux, il n'était pas question que je reste là», dit Margot Pouliot. À l'entrée de l'hôtel, un panneau annonçait «des chambres à 20 \$ par couple», raconte-t-elle. C'était sale. Ça puait. Guère accueillant. «Mais les draps étaient propres.»

Elle et ses amies partent donc en quête d'un logis «potable». En vain. Elles ont donc

L'inculpée inspirait des sentiments partagés (A3)

passé toute la nuit au casino Resort. Bref retour à l'hôtel vers 8 h 10 le samedi matin. Destination casino une heure plus tard. Retour au bercail à 23 h 30, épuisées. Elles se résignent à dormir.

À 7 h 30 le dimanche matin, on frappe à la porte. C'est Jeannine Bilodeau, maintenant détenue en tant que seule et unique suspecte du meurtre.

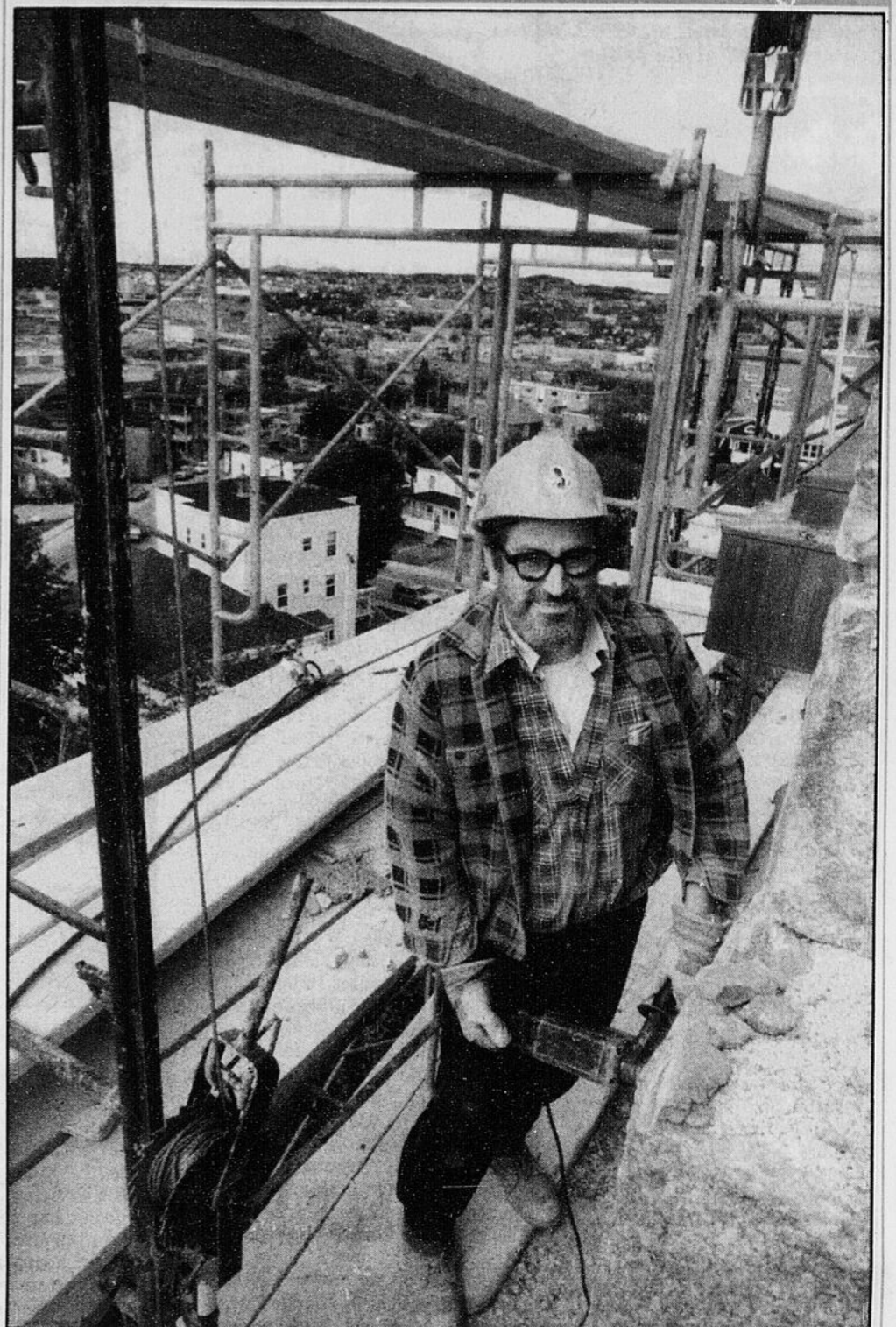
«Ma copine est couchée par terre depuis hier soir», dit-elle.

— Tu ne lui as pas parlé? rétorque Margot Pouliot.

— Je pense qu'elle est morte...

Deux heures plus tard, Jeannine Bilodeau faisait ses bagages, «aidée» de deux policiers du New Jersey. Direction prison. Margot Pouliot, elle, a pris le bord du casino le plus près, pour n'en sortir qu'à 17 h. «Et je n'ai pas fait une cenne.»

C'EST HAUT UN CLOCHER D'ÉGLISE!



Les ouvriers qui oeuvrent sur les échafauds qui encerclent le clocher de l'église Ste-Jeanne-d'Arc profitent d'une belle vue sur Sherbrooke. Mais notre journaliste a constaté de près que le chemin pour gagner les hauteurs n'est pas reposant. Rien cependant pour déranger les hommes qui exécutent les travaux, dont le contremaître Roger Dupuis. VOIR A3.

Le tiers des travailleurs de la construction en Estrie ont perdu leur carte de compétence

Gilles FISETTE Sherbrooke

Signe des temps difficiles dans l'industrie de la construction, un travailleur sur trois a perdu sa carte de compétence, en Estrie, le 1er mars dernier.

Selon des chiffres dévoilés d'abord par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), en conférence de presse, puis confirmés par la Commission de la construction du Québec (CCQ), plus de 1857 des 5189 travailleurs de la construction de la région estrienne ont en effet perdu leur certificat de compétence, le 1er mars 1992, parce qu'ils n'avaient pas enregistré d'heures

de travail au cours des 14 mois précédents.

À la CCQ, on signale toutefois que certains de ces travailleurs pourront renouveler facilement cette carte s'ils répondent à certains critères. Ceux qui ont suivi des cours de sécurité de compagnon ou des cours de connaissances générales pourront en effet obtenir un nouveau certificat même s'ils n'ont pas travaillé au cours des derniers 14 mois.

Le comité mixte (comité paritaire employeurs-travailleurs) a également soumis un projet de règlement au conseil d'administration de la CCQ qui aurait pour effet d'alléger les règles actuelles. Mais le conseil d'administration n'a pas

encore étudié ce projet.

Selon la CSD, la CCQ avait enregistré 706 942 heures de travail de moins qu'en 1990, en Estrie, ce qui représentait une baisse de 19,8 pour cent. En 1991, la CCQ a compilé 2 886 778 heures, comparativement à 3 573 720 heures, en 1990.

Pour les trois premiers mois de l'année, la CCQ fait état d'une légère hausse de 2 pour cent puisqu'elle a compilé 378 000 heures, comparativement à 370 000 heures, lors du trimestre correspondant de l'année précédente.

Selon un représentant de la FTQ-Construction, Gilles Vaillancourt, l'actuelle réduction dans le nombre de cartes en circulation

s'explique aussi par les contrecoups des années de vaches grasses enregistrées en Estrie, notamment en raison des importants chantiers comme celui de Domtar, à Windsor.

Selon lui, le bassin de travailleurs de la construction en Estrie devrait normalement être de l'ordre d'environ 3000. En raison des projets majeurs, ce bassin a été porté jusqu'à 5300 travailleurs. Il est donc d'avis que la présente baisse constitue un retour vers la normale. Il conclut en disant que la proposition du comité mixte à la CCQ devrait permettre aux 1857 travailleurs de récupérer facilement leur carte de compétence.

Souveraineté partagée égale fédéralisme

Norman DELISLE Québec (PC)

Le nouveau concept de «souveraineté partagée», que le premier ministre Robert Bourassa a mis de l'avant, et le fédéralisme canadien tel que nous le connaissons, ne sont qu'une seule et même chose.

C'est ce qui ressort des explications fournies hier à l'Assemblée nationale par le ministre québécois responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, en réponse aux questions posées par le chef de l'opposition péquiste, Jacques Parizeau.

«La souveraineté partagée, c'est des provinces qui s'unissent et qui décident de partager leur souveraineté. C'est ce que nous retrouvons dans le fédéralisme canadien», a déclaré M. Rémillard.

Ce concept de «souveraineté partagée» n'est pas nouveau, a poursuivi le ministre. Il a été délaissé un peu dans les années 50 mais c'est un concept qui revient non seulement ici au Canada, mais sur le continent européen avec l'Europe des douze.

«Alors le fédéralisme, c'est la souveraineté partagée», a conclu M. Rémillard devant des péquistes

ahuris et sceptiques.

M. Parizeau s'est d'abord de-

mandé comment le Québec pouvait faire pour partager une chose qu'il

(Voir CONSTITUTION en page A2)



Les premiers ministres de la Saskatchewan et du Québec, Roy Romanov et Robert Bourassa, ont eu un entretien à Montréal, hier.

AUTRES INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS CONSTITUTIONNELLES EN PAGE B1

La bonne nouvelle Sherbrookoise à la tête de RIDEAU



Le Sherbrookoise Jacques Labrecque, directeur du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, présidera désormais les destinées de RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis.

Au cours de l'assemblée générale qui se déroulait à Québec, M. Labrecque a été élu à la présidence de l'organisme, succédant ainsi à François Lahaye, directeur de la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières.

M. Labrecque assume son deuxième mandat au conseil d'administration de RIDEAU; il en était le vice-président l'an dernier, et son tout premier mandat à la présidence est de un an.

Il considère son défi de taille à l'heure où, en cette période difficile, les enjeux de la diffusion sont considérables dans un contexte de politique culturelle à définir et d'interventions gouvernementales auxquelles on souhaiterait plus de cohérence.

EMPLOIS DU JOUR

Représentant/e des ventes

Code prof: 5135 #2702893
Lieu: Sherbrooke
Exigences: formation technique en électricité et/ou électronique/exp. en vente oblig./bilingue doit posséder auto.
Salaire: de base + commission
Fonctions: vente de moteurs électriques AC/DC et contrôle industriel.

Aide-technicien(ne)

Code prof: 2161 #2701876
Lieu: Fleurimont
Exigences: expérience pertinente ou formation de base en génie civil (saisonnier jusqu'en oct. 92)
Salaire: 350\$/sem.
Fonctions: effectuer analyse qualitative dans le domaine de l'asphalte sous la supervision d'un technicien.

Commis-comptable

Code prof: 4131 #2702587
Lieu: Sherbrooke
Exigences: DEC en comptabilité/expérience et anglais atout
Salaire: 6\$/heure durée 2 1/2 mois
Fonctions: vérifier caisse/recevoir/téléphone/compte payables et recevables.

Graphiste

Code prof: 3314 #2702791
Lieu: Sherbrooke
Exigences: art. 25 être prestataire assurance chômage form. dessin tech./conn. trait. textes WP 5.0/exp. graphiste publicitaire
Salaire: 426\$/sem. projet de 26 sem.
Fonctions: concevoir & illustrer dépliants publicitaires pour les ateliers/illustrer, monter & mettre en page document.

Journaliers/ères

Code prof: 9318 #2702477
Lieu: Windsor
Exigences: art. 25 être prestataire assurance chômage/être capable de travailler à l'extérieur
Salaire: 426\$/sem. projet 12 sem.
Fonctions: restauration de ruines dans secteur patrimonial.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE

9 3 2 — 6 4 3 6

UNE AUTRE BONNE NOUVELLE DE LA TRIBUNE!
JUSQU'AU 31 AOÛT
LE SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES PROLONGE SES HEURES
ET REÇOIT VOS APPELS DU LUNDI AU JEUDI
DE 8 h 30 À 19 h 30

Commandez votre annonce avant 16 h 30: elle sera publiée le lendemain.
Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notes que seules LES HEURES DU SERVICE TELEPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30.
Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

LES ANNONCES CLASSÉES

La Tribune
564-0999

Petites annonces

TOUR D'HORIZON

Le bombardier Lancaster renoue avec la gloire à l'aéroport de Sherbrooke

□ 2500 personnes se déplacent pour admirer l'appareil

Jean-Paul RICARD Sherbrooke

Dans le vrombissement assez particulier de ses quatre moteurs Rolls Royce, l'un des deux derniers avions Lancaster encore en état de vol s'est posé comme prévu sur la piste de l'aéroport municipal de Sherbrooke, hier matin, à 10 h 30, devant 200 curieux que les services de sécurité ont pu contenir tant bien que mal.

Le bombardier, du modèle ce ceux qui ont connu leurs heures de gloire durant la Seconde Guerre mondiale, était fidèle au rendez-vous, mais l'autre avion qui devait l'accompagner, le chasseur Hurricane, a dû lui fausser compagnie, vraisemblablement en raison d'ennuis mécaniques.

Il ne reste plus que deux appareils Lancaster au monde qui soient encore en mesure de voler. L'un est en Angleterre et demeure toujours la propriété de la Royal Air Force, qui s'en sert comme musée volant, tandis que l'appareil canadien qui s'est posé à l'aéroport de Sherbrooke a été acheté et reconditionné par des membres de la légion canadienne et des civils du Canadian Warplane Heritage Museum. C'est grâce à des contributions volontaires qu'il peut continuer de voler.

Les membres de l'équipage sont tous des volontaires, d'anciens pilotes de l'aviation canadienne pour la plupart, et ils travaillent bénévolement pour permettre à l'appareil de visiter différentes villes du Canada et du nord des États-Unis. Ils sont cinq pilotes à se relayer pour ces missions et l'équipage visite une vingtaine de villes chaque année, de mai jusqu'en novembre.

2500 personnes

Deux mille cinq cents personnes sont allées admirer l'appareil hier, à l'aéroport de Sherbrooke. L'occasion a été propice aux échanges entre la population et de nombreux vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, a commenté l'un des responsables de l'événement, Bruno Léger, de l'organisme Sherbrooke Rendez-vous Aviation, qui a par ailleurs sensibilisé les visiteurs à ses activités saisonnières. L'objectif de la collecte de fonds pour assurer la survie du Lancaster a été atteint avec l'apport de quelque 2000 \$.

De passage au Québec dans le cadre du 50e anniversaire de la 425e Escadrille Alouette, l'appareil fait escale à Québec et dans plusieurs aéroports de la province.

Le pilote

Cy Dunbar, de Halifax, était le pilote de l'appareil, hier, quand il a posé son Lancaster sur la piste de l'aéroport de Sherbrooke. Cet ap-



Environ 200 personnes ont assisté à l'atterrissage du Lancaster à l'aéroport de Sherbrooke, et 2300 autres sont allés le voir durant la journée.



Cy Dunbar, le pilote du Lancaster.

pareil a joué un rôle important dans sa vie. Membre de la Royal Canadian Air Force de 1948 à 1973, M. Dunbar a piloté un appareil Lancaster de 1954 à 1963. Il a pris les commandes du Lancaster pour la dernière fois en juillet 1963 et c'est en 1964 que la RCAF retirait le Lancaster de sa flotte d'appareils. Sa tâche consistait surtout à des missions de sauvetage sur la côte du Pacifique.

Cy Dunbar a effectué 2600 heures de vol dans un Lancaster, dont 600 heures dans l'appareil qui s'est posé à Sherbrooke hier. Il est à noter que cet appareil a été construit en 1954 et qu'il n'a pas participé à la Deuxième Guerre mondiale, contrairement à l'appareil original qui portait le code VR-A KB726.

Le pilote Cy Dunbar a déjà eu l'occasion de rencontrer les membres de l'équipage du Lancaster

VR-A KB726 abattu au-dessus de Cambrai. D'ailleurs le pilote Art de Breyne avait eu l'occasion de reprendre les commandes de ce deuxième appareil à Edmonton, il y a quelques années.

«Cet appareil, c'est un peu mon bébé, puisque c'est le dernier appareil Lancaster que j'ai eu l'occasion de piloter avant de prendre ma retraite de l'aviation canadienne. Je considère un privilège de le piloter bénévolement aujourd'hui, puisqu'il s'agit d'un des deux seuls bombardiers du genre qui soient encore en mesure de voler», explique Cy Dunbar, qui s'exprime relativement bien en français.

Quand il a quitté la Royal Canadian Air Force, Cy Dunbar est entré au service de l'Eastern Provincial Airway, qui est devenue depuis Air Atlantic, partenaire de Canadian Airway.

Appareil coûteux

Il en coûte cher pour maintenir le Lancaster en vol, quelque chose comme 200 \$ l'heure, et les membres du musée comptent sur la contribution du public et la vente d'objets publicitaires pour continuer à le faire voler.

Pour Don Fisher, qui agissait comme capitaine du VR-A KB726, hier, les commandes du Lancaster représentent un défi, lui a dit piloté un appareil North Star durant presque toute sa carrière militaire. «Plus je vole à bord de cet appa-

reil, plus j'ai de respect pour ceux qui ont eu à les piloter, de nuit, durant la guerre. Il n'y avait qu'un seul pilote à bord, et il ne pouvait pas compter sur l'aide d'un copilote. Il faut beaucoup de coordination pour piloter cet appareil», de souligner le capitaine Fisher. En quittant les rangs de la RCAF, Don Fisher est entré au service de la compagnie Air Canada, et il était l'instructeur pour les pilotes des appareils 747, jusqu'à sa retraite l'an dernier.

Plus jamais

George Sobering qui faisait partie de l'équipage du VR-A KB726 hier, était le seul du groupe à avoir fait son service à bord du Lancaster, durant la guerre. Il a pris part à un peu plus de 40 missions et se compte chanceux de s'en être sorti vivant. Dès la fin de la guerre, il a quitté la RAF en disant: «Jamais plus...»

«Pour moi, il n'était pas question de demeurer plus longtemps dans l'armée. J'ai préféré poursuivre mes études et j'ai conservé ma licence commerciale de pilote pour du transport de marchandise», relate celui qui a obtenu, depuis, son grade d'ingénieur et une maîtrise en administration des affaires. Il est également directeur du projet Lancaster au sein du conseil d'administration de la Canadian Warplane Heritage Museum.

EN BREF



Comme au bon vieux temps, le vétéran Jean Fontaine a pris place à bord du bombardier.

Jean-Paul RICARD

Le Sherbrookois Jean Fontaine portait son uniforme de lieutenant-colonel honoraire du 714e Escadron des Communications de Sherbrooke, hier, lorsqu'il s'est rendu à l'aéroport de Sherbrooke. Il a demandé la permission de prendre place à bord du Lancaster, le temps de permettre au photographe de La Tribune, Claude Poulin, de prendre quelques photos. M. Fontaine a ressenti un petit pincement au coeur en constatant qu'il n'y avait plus aucun appareil-radar et aucun poste-radio, au poste qu'il occupait jadis dans la cabine de pilotage du Lancaster...

Au nombre des curieux, il y avait des jeunes et des moins jeunes, mais plusieurs étaient de véritables connaisseurs de ces avions de guerre. Même parmi les plus jeunes, on retrouvait des amateurs bien documentés...

Le conseiller municipal Jean-François Rouleau, responsable de la Corporation de l'aéroport municipal, était fier de l'intérêt suscité par la visite du Lancaster...

Ce n'est pas tout le monde qui a apprécié les articles que La Tribune a publiés concernant le bombardier Lancaster et ceux qui ont servi à bord de cet appareil durant la guerre 39-45. Ole Iwanowsky, un Canadien d'origine allemande, a communiqué avec l'auteur de ces lignes pour signaler qu'on avait omis une partie de l'histoire, soit celles des quatre millions d'Allemands, dont des milliers d'innocentes victimes (femmes et enfants) tués par les aviateurs canadiens et britanniques durant la Deuxième Guerre mondiale...

CONSTITUTION: suite de UNE

ne possède pas, soit la souveraineté.

Puis, faisant suite aux explications du ministre Rémiillard, M. Parizeau a conclu que la «souveraineté partagée, on l'a déjà, puisque c'est le système que nous connaissons depuis 125 ans».

Pour sa part, le péquiste Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean, a demandé si M. Rémiillard «a encore le culot de prétendre que le Québec ne négocie

pas alors qu'il a mis sur la table une proposition relative à la réforme du Sénat».

Cette proposition vise à instaurer une égalité des provinces dans le nombre de sénateurs mais il y aurait inégalité lors des mises aux voix, selon le poids démographique de chacune des provinces.

«Le gouvernement du Québec ne peut plus cacher qu'il est partie prenante aux négociations», a affirmé M. Brassard.

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16h30 hier.

Il fera généralement beau pour la majorité des régions pour quelques jours, grâce à une crête de haute pression à l'ouest du Québec.

Cependant, une perturbation présentement sur les régions du bas du fleuve donnera un peu de précipitations, tout en s'éloignant pendant la journée d'aujourd'hui pour faire place au soleil, demain.

Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 20. Demain: ensoleillé. Min. près de 7. Max. près de 21.

Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 20. Demain: ensoleillé. Min. près de 9. Max. près de 22.

Québec et Beauport: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 20. Demain: ensoleillé. Min. près de 9. Max. près de 21.

Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 20 à 23. Demain: ensoleillé. Min. près de 10. Max. près de 23.

Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 18 à 20. Demain: ensoleillé. Min. près de 7. Max. près de 21.

Lac St-Jean, Saguenay et Réserve Faunique des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 18. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min. près de 7. Max. près de 20.

La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 16 à 18. Demain: ensoleillé. Min. près de 8. Max. près de 20.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 17. Demain: ensoleillé. Min. près de 8. Max. près de 19.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: devenant ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Max. de 13 à 15. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 6. Max. près de 17.

Abitibi et Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé. Max. de 18 à 20. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 7. Max. près de 22.

Baie-Comeau et Sept-Îles: dégelage en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max. près de 13. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. de 6. Max. de 15.

Vers le sud

Acapulco	26	32	Barbade	27	30
Bermudes	26	28	Brownsville	26	32
Daytona Beach	25	32	Guadalajara	16	28
Guadeloupe	24	31	Honolulu	25	32
La Havane	23	30	Kingston	29	32
Las Vegas	23	35	Los Angeles	16	18
Mazatlan	24	31	Merida	24	40
Mexico City	15	24	Miami Beach	15	30
Myrtle Beach	24	29	Nassau	26	31
Orlando	25	32	Palm Springs	22	36
Reno	13	31	San Juan	28	31
Tampa	26	34	Trinidad	24	26
West Palm Beach	27	31			

INDEX

Arts:	C-10
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-9
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-10
Horoscope:	D-9
Info-Jeunesse:	D-11
Petites annonces:	C-4
Santé:	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-2

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Rock Bilocheau
Chef éditorial-adjoint

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

Véronique Tremblay
Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur

Gaston Grenier
Adjoint
Frédéric Viers
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressé

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Custeau
Adjoint au directeur

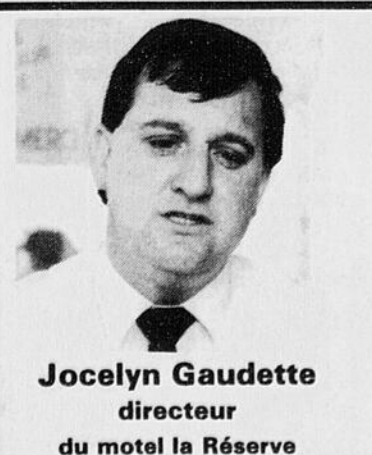
GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoye
Serge Nadeau

Claude Ouellet
Gaston Pinar
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jacqueline Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant

EDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
- Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camionnet... \$3.43
taxe de vente du Québec... 28
Coût à l'abonné... \$3.71



Jocelyn Gaudette
directeur
du motel la Réserve

**EMBAUCHER UN ÉTUDIANT
EST RENTABLE À TOUS ÉGARDS**
La Chambre de commerce y croit!



LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE LA RÉGION
DE SHERBROOKE

La dame inculpée sentait la boisson

Marco FORTIER Sherbrooke

Jeanine Bilodeau était vraisemblablement alcoolique et dégageait une forte haleine de boisson au moment de son arrestation pour le meurtre de Thérèse Desrochers-Lavoie, selon des Estriens ayant pris part au périple de la fin



Jeanine Bilodeau, accusée de meurtre.

de semaine dernière à Atlantic City.

Mme Bilodeau, une Québécoise d'origine âgée de 54 ans mais demeurant au Vermont depuis l'âge de sept ans, a par ailleurs créé des impressions contradictoires parmi les participants au voyage organisé. Certains l'ont perçue telle «une femme comme toutes les autres». D'autres préféraient l'éviter.

Margot Pouliot, une citoyenne de Rock Forest, «n'aimait pas être en compagnie de Jeanine Bilodeau. «Elle ne m'inspirait pas confiance.» Un avis que partagent Jacqueline Chrétien et Monique Chabot, deux autres participantes au voyage.

Mme Roger Goulet, elle, ne peut croire que Jeanine Bilodeau ait commis un meurtre. «Ça ne se peut pas. Pas elle», a déclaré Mme Goulet à la radio. Elle n'avait jamais rencontré la suspecte avant la semaine dernière.

Odeur d'alcool

«Elle (Jeanine Bilodeau) avait une haleine de boisson dimanche matin», dit Margot Pouliot, qui a été réveillée par Mme Bilodeau à ce moment-là. Cette dernière était venue emprunter de l'eau avant de confier que Thérèse Desrochers-Lavoie «avait l'air morte».

«Les policiers se pinçaient le nez» à cause des effluves d'alcool que dégageait la présumée meurtrière, ajoute Mme Pouliot.

En outre, des voisins de Jeanine Bilodeau qui étaient aussi de voyage auraient souhaité que cette dernière évite la consommation d'alcool au cours du périple. «J'espère qu'elle ne boira pas», aurait dit un certain M. Chouinard, demeurant près de chez Mme Bilodeau à Barre Town, Vermont.

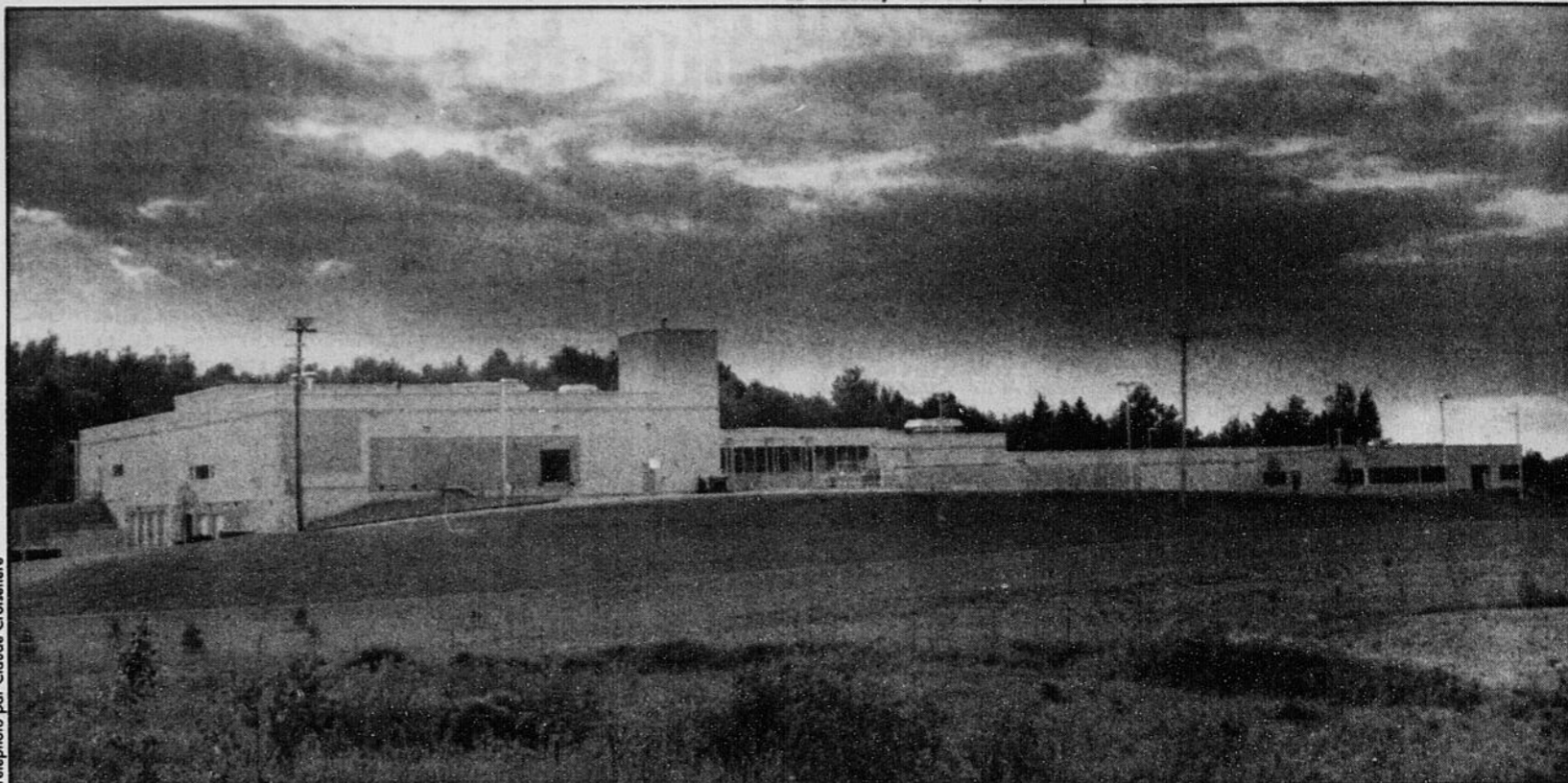
Possession d'alcool

Personne n'a cependant vu Jeanine Bilodeau en possession d'une bouteille d'alcool. On ignore même si le sang de l'Américaine en contenait. «Ce n'est pas mon travail de commenter les causes de meurtre», a dit simplement le procureur général d'Atlantic City, Me Jeffrey Blitz, lorsque joint hier par La Tribune.

Il sert le même commentaire quand on souligne la gravité apparente des blessures infligées à Thérèse Desrochers-Lavoie. La victime avait subi des fractures à la mâchoire, aux chevilles et aux côtes, avant d'être étranglée. Une femme seule, Jeanine Bilodeau en l'occurrence, peut-elle «frapper» aussi violemment?

«Ce n'est pas à moi à vous le dire», lance celui qui poursuit Mme Bilodeau au nom de la justice américaine.

Thérèse Desrochers-Lavoie était une frêle dame mesurant un peu plus de cinq pieds et pesant à peine 100 livres. Jeanine Bilodeau paraissait «un peu moins petite» mais n'avait guère la stature d'une athlète, selon nos informations.



La Régie d'assainissement des eaux tentera de régler le problème des mauvaises odeurs dès cet été à la station d'épuration.

Projet pilote à la station d'épuration pour enrayer les mauvaises odeurs

Andrée ALLARD Sherbrooke

Un projet pilote visant à enrayer les mauvaises odeurs émises par la station d'épuration des eaux de Sherbrooke, incommodes pour les résidents de Fleurimont et de certains quartiers de l'est de la ville, sera mis de l'avant dès cet été.

Responsable du dossier, la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookeuse se dit assurée qu'un procédé à base de tourbe s'avère efficace pour éliminer les problèmes d'odeurs, particulièrement en période de grande chaleur.

«Ça devrait minimiser de beaucoup le problème ou l'éliminer complètement», souligne Camille Fortier, président de la Régie.

«C'est le scénario "le moins odorant" mis en place et nous nous attendons à des résultats positifs. Toutefois, les études amorcées il y a plusieurs mois se poursuivent parallèlement à ce projet parce que nous voulons être certains de régler le problème pour de bon et non pas juste appliquer un cataplasme.»

Les résidents du secteur est de la ville, qui se sont plaints des mauvaises odeurs tout au long de la dernière saison estivale, voyaient venir l'été 1992 avec appréhension. La Régie d'assainissement des eaux, qui a envisagé différents scénarios pour régler le problème, ne pouvait les assurer d'une solution à court terme.

Au cours de l'hiver, le comité technique de la Régie annonçait en effet devoir attendre à l'an pro-

chain pour implanter un système de traitement des odeurs, malgré l'engagement de l'organisme qui avait promis aux citoyens qu'une solution serait trouvée avant juin 1992.

Afin de minimiser l'impact causé par la station d'épuration des eaux, qui utilise un procédé de bio-filtration impliquant la présence de micro-organismes capables d'assimiler les matières organiques, les boues sont actuellement mélangées à de la chaux. Transportées de la station d'épuration au site d'effoulement de Sherbrooke, les boues servent alors de matériel de recouvrement.

Cette mesure ne règle toutefois pas le problème complètement et divers scénarios sont encore à l'étude, tant pour les conditions hivernales qu'estivales.

Le projet pilote, qui sera mis de l'avant en juillet et août, est mené en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec et la Société québécoise d'assainissement des eaux. Des spécialistes de l'Université de Sherbrooke sont également impliqués dans la démarche.

C'est un peu comme gagner son ciel!

□ Pas évident de visiter le chantier... au clocher de l'église Ste-Jeanne-d'Arc à Sherbrooke

François PICHETTE Sherbrooke

«V a voir ce qui se passe au clocher de l'église Ste-Jeanne-d'Arc et fais-moi quelque chose de "flyé"», qu'il m'a dit, mon patron. J'y suis allé et j'ai failli «flyer».

C'est que les échafauds qui l'entourent atteignent une soixantaine de pieds de hauteur. «Veux-tu monter?», m'a demandé le responsable du chantier, Roger Dupuis. «Est-ce que je peux?» «Bien sûr!»

Et je suis monté. Au début, ça va bien. J'entre dans l'église et on se dirige, par les escaliers, vers le jubé. Rendu là, ça commence à se corser. Une échelle de 28 barreaux nous dirige vers un petit carreau ouvert dans le plafond des escaliers. Vingt-huit barreaux, ça fait une longue échelle, qui branle comme ça.

J'entre par le petit carreau, fier de l'exploit que j'ai accompli et... une autre échelle permet de continuer la montée. «Je t'avertis, il y a des pigeons là-dedans et ce n'est pas très propre», lance M. Dupuis. À ce moment, c'était le cadet de mes soucis, la présence des pigeons. C'était l'échelle qui m'ennuyait. Pas longue pourtant, l'échelle.

Et me voilà, traversant la seconde petite trappe carrée. Il y en a des pigeons. Il y a aussi des nids, des oeufs, beaucoup de plumes, mais surtout ces petites taches blanches et noires caractéristiques aux oiseaux. Cela m'importe peu. À ce moment, je me demandais si le coeur va me sortir de la cage thoracique. Roger Dupuis fait sonner une des cloches en lui donnant un petit coup. Ça y est, le coeur va lâcher. C'est certainement la cloche de St-Pierre que je viens d'entendre. Mais non. Quelques acrobaties plus tard, j'ai les deux pieds au sol. Ouf!

Quatre cloches

Quatre grosses cloches occupent l'espace et, sur la gauche, un trou donne accès aux échafauds. Je sors donc, plus intéressé à trouver un morceau d'échafauds pour poser ma main, non mes deux mains, qu'à admirer la vue splendide qui s'offre à mes yeux.

De toutes façons, ils ne voient pas grand-chose à ce moment, mes yeux. Pour un peu plus, c'est ma vie, ma famille, mes petites filles qui passaient devant, mes yeux.

D'après M. Dupuis, j'avais les pieds à soixante pieds du sol et les yeux à près de soixante-six pieds. C'est très haut. «Ça bouge un peu», que j'ai dit. Il s'accroche les deux

main sur l'échafaud, le sympathique contre-maître, et se met à gigoter, passez-moi l'expression, comme un diable dans l'eau bénite. «Tu vois, ça branle pas tant ça», qu'il réplique. «Merci, merci, ça va. Je vous crois.»

Un danger

La petite mise en situation étant faite, voici ce qui se passe. Les marguilliers de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc, sise au coin des rues Galt ouest et Pacifique, s'aperçoivent que les murs du clocher sont, à certains endroits, un peu enflés.

Ils invitent alors un ingénieur, un architecte et la compagnie pour qui travaille Roger Dupuis, la firme Eugène R. Francoeur inc., à venir voir de plus près s'il y a danger. «C'était très dangereux», confie M. Dupuis. Difficile de dire dans combien de temps, mais c'est certain que le côté sud aurait fini par s'effondrer sur la toiture de l'église.

Il ajoute que la toiture aurait plus que certainement été trouée, de même que le plancher de l'église. «Si c'était arrivé, c'est dans la cave qu'on aurait ramassé les blocs de granit. C'est une affaire de 40 tonnes qui serait tombée sur le toit.»

Même chose sur le côté ouest. Des gros travaux en perspective. «On en a pour au moins quatre à six semaines, mais c'est très difficile à évaluer de la rénovation comme ça», explique-t-il.

D'autant plus que le travail est risqué. En travaillant à enlever des blocs, ils auraient pu provoquer l'effondrement d'une partie du mur, emportant échafauds et hommes dans la chute. Ils ont donc dû ceinturer le clocher en plusieurs endroits.

De gros blocs

Le travail n'est pas, non plus, simplifié par la grosseur des blocs. Certains sont tellement gros, qu'ils ont dû être ceinturés individuellement et descendus par la grue qui se trouve sur place. Les bordures de fenêtres peuvent d'ailleurs peser jusqu'à une tonne.

Les employés ont donc démonté toute la partie supérieure du clocher, bloc par bloc, et devaient faire de même avec une bonne partie des façades sud et ouest.

À la fin du «démembrement», les journaliers présents feront place aux maçons, qui referont le travail, pierre par pierre. «On va apporter de la pierre nouvelle parce que celle-là n'est absolument plus travaillable. La pierre, ça vit, ça durcit», explique Roger Dupuis en ajoutant qu'ils ne tenteront certai-



Les travailleurs sont juchés sur les échafauds à l'extérieur de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Sherbrooke, afin de réparer un clocher qui menaçait de s'affaisser.

nement pas de remonter le casse-tête. Ils garderont bien la plupart des pierres sur place, mais c'est tout. Il ajoute en passant que les maçons ne font plus légion en ville. «Le métier ne s'enseigne plus. C'est nous qui formons des apprentis. Le briquetage et la ma-

çonnerie, c'est bien différent.»

Les travaux ont été évalués, au départ, à 76 000 \$, mais l'abbé Gilles Poulin, le curé de la paroisse, espère bien que la facture totale n'atteindra pas ce montant.



Adieu, Lucky Luke

Sherbrooke est près de la frontière américaine, mais ça n'en fait pas une ville de cow-boys. Demandez à Bernard Matte. Il vous le dira. Lui qui avait parié en janvier sur la vague country pour relancer le centre-ville, pense aujourd'hui que le heavy metal promet davantage.

Depuis la semaine dernière, les authentiques chevaux ont cédé la place aux gros Harley et aux Chevettes-jackées-à-queue-de-renard-acrochée-au-miroir, dans le stationnement de son établissement de la rue Wellington sud.

Le Saloon Jack Daniel's est devenu le bar L'Enfer. Les posters d'Iron Maiden remplacent ceux de Kenny Rogers. Les têtes de boeufs accrochées au mur ont disparu derrière des boucliers en métal. En métal hurlant. En heavy metal.

Adieu Lucky Luke, bonjour... Ozzy Osborne, disons.

Tout était en tons de terre, dans le bar de Bernard Matte. Couleurs country. Tout est rendu noir, dans le bar de Bernard Matte. On se croirait dans le décor de Sol et Gobelet. C'est fort sympathique. Juré...

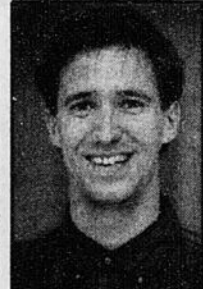
C'est drôle comme les modes vont vite de nos jours. L'automne dernier, tout le gratin CBBG de la province n'en avait que pour le country. On a même revu Wellie Lamothe à la télévision. Aujourd'hui, plus rien. Fini.

Bien sûr Desjardins, Richard de son prénom, pousse un country de temps en temps. Mais lui, ça fait dix ans qu'il fait du country. Il vit même dans un vrai décor de western-spaghetti, à quelques centaines de kilomètres au nord de Montréal.

Vague country l'automne dernier, donc Bernard Matte, fervent amateur du genre, voulut y participer en investissant 275 000 \$ dans le Saloon Jack Daniel's. L'idée témoignait d'un bel opportunisme, d'une belle passion et de beaucoup d'ambition.

C'était oublier, l'expérience en témoignage, que les Lucky Luke en herbe se font plutôt rares au centre-ville de Sherbrooke. Pourquoi? Fouille-moi. Peut-être préfèrent-ils écouter les records du vieux Wellie sur le pick-up familial?

Peut-être sont-ils convertis à Metallica? Parce que Metallica fait présentement fureur sur cette planète. Un raz-de-marée. Le centre-ville de Sherbrooke n'échappe pas à la règle. Décidément, il a du flair, Bernard Matte!



Marco Fortier

Riv. Magog: les pêcheurs contre la baisse de niveau

Sherbrooke (FG)

Tout en déplorant l'absence de consultation, le président du Comité de pêche de Sherbrooke, Serge Lussier, s'oppose vivement à la baisse du niveau de l'eau de la rivière Magog.

«Si on procède à une baisse du niveau de l'eau, ce n'est pas compliqué: le MLCP (Loisir, chasse et pêche) va mettre fin aux sem-

ements de truite», a-t-il réagi à la suite de la nouvelle parue dans La Tribune, hier.

M. Lussier, qui rappelle que le MLCP s'occupe également à toute baisse du niveau de la rivière Magog, ne serait-ce que de trois pieds pour une période de 48 heures, soutient que le stress est énorme pour la faune aquatique. «Encore vendredi dernier, 3500 truites ont été ensemen-

cées. Les spécialistes, comme les biologistes, sont unanimes à

dire que la baisse du niveau de l'eau a des conséquences graves sur ces poissons en pleine phase d'acclimation à leur nouvel habitat faunique. Et actuellement, l'achigan est en période de fraye... Baisser le niveau de l'eau, ça veut dire qu'on envoie directement tous ces poissons dans la St-François», a-t-il dit, signalant que cela signifiera un taux très élevé de mortalité.

En outre, il déplore ne pas avoir été consulté par «le comité Jubin-

ville». «Probablement que les gens du comité présidé par le conseiller Jacques Jubinville connaissent notre position. Mais toujours est-il qu'on ne nous a jamais officiellement demandé notre avis», a soumis M. Lussier.

Par ailleurs, il a indiqué que du temps où il a occupé la présidence de l'Association des riverains, une opération de nettoyage des rives n'avait guère soulevé l'enthousiasme des gens concernés. «Il y a en-

viron cinq ans, on a ainsi lancé une corvée de nettoyage des berges et il ne s'est pratiquement pas présenté de riverains. Les seuls à avoir contribué à l'opération, c'était des pêcheurs... La demande pour la baisse du niveau de l'eau cette fois ne vient que d'un petit groupe. Je ne serais pas surpris qu'il n'y ait même pas 10 riverains pour se lancer dans une corvée de nettoyage», devait affirmer le président du Comité de pêche de Sherbrooke.

Le faux plombier recommence à voler les dames âgées seules

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Les personnes âgées, surtout les dames, doivent prendre garde au «faux plombier» ou encore au «faux inspecteur des eaux de la vil-

le», qui utilise ce stratagème comme carte d'entrée dans des logements où il commet des vols.

L'individu qui avait surpris quelques victimes, au début de l'année, dans les quartiers est et ouest de la ville de Sherbrooke, a refait sur-

face ces jours derniers.

En l'espace de deux heures, plus précisément entre 14 h 30 et 16 h 30 lundi, il a réussi à pénétrer dans trois logements, occupés par des femmes âgées de 73 à 93 ans, pour y commettre des vols d'argent de 45 \$, 70 \$ et 116 \$.

Les délits ont été commis rue King Ouest, non loin de la rue Queen, à proximité du vieux «Nord», rue Gordon, dans le centre-ville, et 9e avenue Nord, dans le quartier est de Sherbrooke.

Comme c'était le cas au début de l'année et comme ce le fut, lundi, il a choisi uniquement des personnes âgées comme cibles.

Les victimes occupent des logements où elles vivent seules.

La façon d'agir de l'individu et le choix de ses victimes portent les enquêteurs à croire que le «faux plombier» du début d'année et celui de juin est le même individu.

Sa façon de procéder

Le suspect se présente comme étant un plombier ou un inspecteur des eaux, explique qu'il y a un problème de fuite dans le logement du dessus et qu'il doit procéder à diverses vérifications.

Une fois qu'il a réussi à gagner la confiance de ses victimes, et il semble n'éprouver aucune difficulté à le faire, qu'il a les deux pieds bien ancrés dans le logement, la deuxième étape consistera à éloigner la victime en lui demandant de se ren-

dre dans une autre pièce du logement afin qu'elle puisse l'assister dans ses vérifications.

La victime disparue dans une autre pièce, le voleur semble avoir le don de repérer ou de deviner où les victimes cachent leur sac à main ou leur portefeuille.

Il n'hésite pas à se servir puis à se volatiliser.

La Police municipale de Sherbrooke n'a, pour le moment, aucune description à fournir du suspect. La façon d'agir de l'individu, non violente et pleine d'assurance,

n'éveille absolument aucun soupçon chez les victimes sauf au moment où elles constatent le vol... et à ce moment, le drôle de merle s'est envolé depuis longtemps, d'où la difficulté de fournir un portrait précis du voleur.

Tout au plus, peut-on ajouter qu'il serait âgé d'environ 25 ans.

Les policiers invitent les citoyens, surtout les femmes âgées, à la prudence et à éviter d'ouvrir leur porte à des inconnus surtout à un plombier ou à un inspecteur des eaux, qui arrive à l'improviste.

«Video poker»: deux accusés acquittés mais la SQ détruira quand même les jeux saisis

Sherbrooke (psj)

La défense et la poursuite ont trouvé chacune leur compte, hier, au palais de justice de Sherbrooke, dans une décision rendue par le juge Donald Bissonnette, de la Cour du Québec.

Le jugement vaut d'être souligné puisqu'il concerne les fameux dispositifs de jeu (l'appellation juste de ce qu'on nomme communément video poker ou poker électronique) pour lesquels les autorités gouvernementales du Québec tardent à trancher la question une fois pour toutes.

Les défenseurs Michel Dussault et Daniel Hébert ont obtenu l'acquiescement des deux accusés et le procureur Pierre Proulx a la confiscation des dispositifs de jeu saisis (video poker) qui seront détruits.

Guy Dion, âgé de 60 ans, et Rodrigue Desnoyers, âgé de 46 ans, devaient répondre à 24 chefs d'accusation de possession illégale de dispositif de jeu et de tenue de maison de jeu.

Au terme du procès qui s'est terminé hier, après des auditions les 28 février et 13 mars, les deux accusés ont été acquittés.

La défense a fait valoir que les perquisitions et les saisies effectuées le 16 mai 1991, à Sherbrooke et dans huit autres municipalités de la région, étaient illégales et abusives selon la Charte des droits et libertés.

À l'issue de l'opération policière, près d'une trentaine de dispositifs de jeu avaient été saisis.

Dans le cours de l'enquête policière, on avait appris que des joueurs avaient été remboursés pour des parties gratuites obtenues sur les dispositifs de jeu.

La pratique est illégale.

Le procureur Pierre Proulx a admis que si la Cour entendait toute la preuve qu'entendait soumettre la défense à l'appui de sa requête, elle prononcerait un verdict d'acquiescement à l'endroit des deux accusés.

En contrepartie, la défense ne s'objectait pas à ce que les appareils saisis soient confisqués.

La Cour en a ordonné la confiscation au motif de l'article 202 du Code criminel stipulant que ces dispositifs de jeu sont illégaux.

La Sûreté du Québec en procédera à la destruction.

FAITS DIVERS

• Les occupants du bateau s'en tirent assez bien

Saints-Marthys-Canadiens (YR) — Yanik Michel, 20 ans, d'Arthabaska, et Elizabeth Angers, 19 ans, de Tingwick, ont subi des brûlures au premier et deuxième degrés, des chevilles jusqu'aux genoux, lorsque l'embarcation dans laquelle ils prenaient place a soudainement explosé, aux environs de 18 h, lundi.

Les deux jeunes gens, qui ont été traités à l'hôpital d'Arthabaska, à la suite de l'incident, ont même pu réintégrer leurs domiciles respectifs quelques heures plus tard.

Le bateau de plaisance, qui naviguait sur le lac Nicolet, à proximité de la municipalité de Saints-Marthys-Canadiens, a explosé lorsqu'on a tenté de le re-

démarrer à la suite d'une panne.

• Une bière sert à voler des spiritueux

Sherbrooke (psj) — Un individu, qui avait décidé de changer sa bouteille de bière... pour des spiritueux, l'a fait de fracassante façon.

Vers trois heures de la nuit, hier, l'homme a lancé une bouteille de bière dans une fenêtre du restaurant Andrew Steak House, 35 rue Belvédère Nord, à Sherbrooke.

Par cette ouverture, hériçée de verre éclatée, il a réussi à entrer une partie de son corps dans le commerce pour saisir trois bouteilles de spiritueux et prendre la fuite.

Le montant des dommages a été établi à une centaine de dollars alors que celui du vol se situe à quelque 80 \$.

Entrepreneur condamné à 3000 \$

Sherbrooke

Un entrepreneur en rénovation

de l'Estrie, Yvon Beaudoin, a été condamné à 3000 \$ d'amende pour avoir de nouveau contrevenu aux dispositions de la Loi sur la protection du consommateur en matière de commerce itinérant.

Ce commerçant qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme électricien, a conclu des contrats avec deux personnes âgées sans détenir le permis nécessaire. Ces contrats ne respectaient pas les exigences de la loi. Et, finalement, le commerçant avait obtenu de ses victimes, de façon illégale, le versement de plusieurs milliers de dollars en acompte.

Considérant qu'il s'agissait d'un cas de récidive, le juge Yvon Roberge, de la Cour supérieure, a infligé une amende de 3000 \$, soit cinq fois l'amende minimum prévue par la loi.

POUR FEMMES SEULEMENT

TRANSITION TRAVAIL

Une session enrichissante pour celles qui désirent faire un retour aux études ou au travail

LOCALITÉ	DÉBUT	DURÉE
Sherbrooke	92-09-08	5 sem.
Coaticook	92-10-05	5 sem.
Windsor	92-10-13	5 sem.
Sherbrooke	92-11-16	5 sem.
Magog	93-01-11	5 sem.
Sherbrooke	93-02-15	5 sem.
Asbestos	93-04-19	5 sem.
Sherbrooke	93-05-24	5 sem.

L'adulte peut recevoir une allocation de formation, de frais de garde et de déplacement, s'il y a lieu.

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région d'Estrie

En collaboration avec:
- les Centres d'emploi du Canada
- la Commission scolaire catholique de Sherbrooke

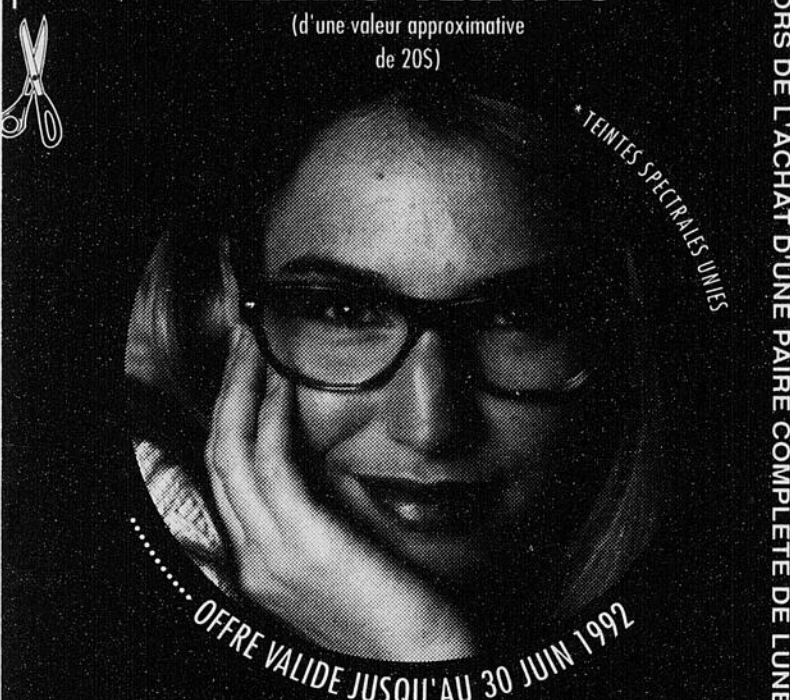
Pour information:
Luce Gagné-Lecomte
(819) 569-9761
(frais d'appel acceptés)

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE

GRATUIT

VERRES TEINTÉS

(d'une valeur approximative de 20\$)



OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN 1992



Chez les membres participants:

Berger et Bourbeau
745, 13e Avenue Nord
Sherbrooke
566-5444

Centre d'optométrie de l'Estrie
Promenades King
2283, rue King Ouest
Sherbrooke
564-2255

150, rue Angus Sud
East Angus
832-3433

Clinique optométrique de Sherbrooke
243, rue King Ouest
Sherbrooke
563-1191

55, rue St-Georges
Windsor
845-2466

Clinique d'optométrie de Magog
52, rue Principale Ouest
Magog
843-4689

Carrier et Associés
Centre commercial d'Asbestos
879-5669
525, 1re Avenue

Marc Bolduc
107, rue Coiteux
Richmond
826-2448

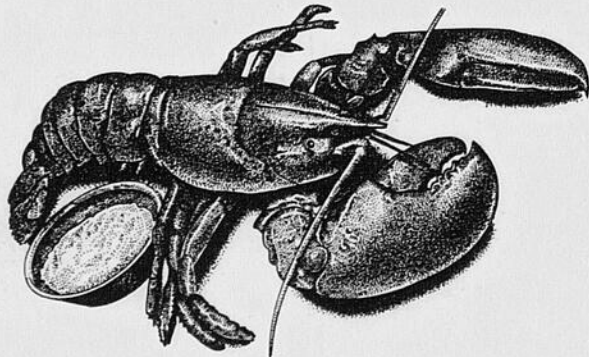
Place de l'Est
737, rue King Est
Sherbrooke
564-2325

74, rue Dufferin
Stanstead
876-2305

Ne peut être jumelée à aucune autre offre.

Brasserie La Verrière

5000, boul. Bourque, Rock Forest (face au Woolco)



TOUS LES JOURS

Bisque de homard 1⁹⁹

1 homard bouilli ou grillé 7⁹⁹

2 homards bouillis ou grillés 11⁹⁹

Assiette de filet mignon et un homard 14⁹⁹

Assiette de fruits de mer et un homard 15⁹⁹

SPÉCIAUX EN VIGUEUR 7 JOURS SUR 7

Osez faire la comparaison:

SERVICE
QUALITÉ
QUANTITÉ
POIDS
ET LE PRIX!

Brasserie La Verrière

Gagnant à la comparaison:

BRASSERIE LA VERRIÈRE

RÉSERVATION: 564-2227

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

LES FORGES

CROYEZ-LE!

FOYER DE PATIO

MARIN

Rég. à partir de 225\$
À partir de **159\$**

A deux ou avec des amis, profitez enfin d'un feu de foyer à l'extérieur.

Ou encore
Utilisez-le pour cuisiner au BBQ en ville, au chalet ou en camping.

Ou encore
Imaginez vous-même de nombreux autres usages possibles.

IDÉAL POUR LA FÊTE DES PÈRES!

Le seul approuvé par tous les services d'incendie.

- S'installe n'importe où sur le patio ou sur le gazon.
- Très léger, facile à déplacer
- Entièrement démontable (très compact)
- Très propre
- 3 grosseurs disponibles

Rég. à partir de 225\$
À partir de **159\$**

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE EN FOYERS ET POÊLES EN ESTRIE.

4350, boul. Industriel (coin Léger), Sherbrooke, 564-8333

NOMINATION



M. Stéphane Morin est heureux d'annoncer à tous ses clients et amis qu'il s'est joint à l'équipe de la boutique pour hommes Jim Héron à titre de copropriétaire. Il se fera un plaisir de vous y rencontrer et de vous conseiller pour tous vos besoins vestimentaires.

Jim Héron Corp.
CENTRE LES TOURELLES
3025, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1L2B5
(819) 820-1165

Les municipalités privées de service par C.S. Brooks pourraient avoir de l'aide

Gilles DALLAIRE et Andrée ALLARD
Magog

La Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise tente de venir en aide aux municipalités privées de services de C.S. Brooks, qui a décidé, il y a quelques jours, de réduire de moitié le volume des boues de fosses septiques traitées à son usine d'épuration des eaux usées de Magog. La Régie a mandaté hier son comité technique afin d'évaluer les possibilités d'accueillir ces boues à l'usine de Sherbrooke.

«Le comité en analysera les coûts et les impacts», explique Camille Fortier, président de la Régie d'assainissement des eaux. «Nous regardons ce dossier de façon positive et rien ne sera fait au détriment des municipalités membres de la ré-

gion», précise M. Fortier. Un rapport du comité sera déposé au plus tard à la mi-juillet.

La densité excessive des boues de fosses septiques amenées à l'usine d'épuration des eaux usées de C.S. Brooks est responsable de l'importante diminution du volume accepté quotidiennement.

Tel est le motif que le directeur de l'usine de textiles de C.S. Brooks, M. Jacques Juby, a invoqué hier pour justifier cette décision qui met Canton de Magog, Canton d'Orford, Sanital et Services sanitaires Edward Hardy dans l'embarras car elle ralentit la vidange des fosses septiques qui est obligatoire dans ces municipalités et immobilise, de ce fait, plusieurs des camions-citernes de ces vidangeurs.

«Plus les boues sont denses, plus leur traitement exige de temps, ce qui prolonge leur séjour dans les

bassins de décantation», a-t-il expliqué.

M. Juby a affirmé que C.S. Brooks a agi en toute bonne foi en proposant de traiter, jusqu'à hauteur d'un certain volume, les boues provenant de Canton d'Orford et de Canton de Magog mais il a avoué que l'entreprise a sans doute surévalué la capacité de traitement de son usine.

La Ville de Magog a pour sa part chargé un consultant de mener une étude pour savoir si l'usine peut traiter efficacement ces boues et pour connaître les investissements requis. Le coût de cette étude, évalué à 9700 \$, sera défrayé à part égale par Canton de Magog et Canton d'Orford.

«La densité excessive des boues a certainement été le problème le plus grave que nous avons rencontré mais elle n'a pas été le seul», précise le porte-parole de C.S.

Brooks, Jacques Juby. «Ainsi, nous avons reçu d'importants volumes de boues dont nous ne connaissons pas toujours la provenance. De plus, l'ajout d'une bande presseuse au filtre de l'usine d'épuration des eaux usées de la Ville de Magog a pris plus de temps que nous ne l'avions prévu et nous avons dû garder dans nos bassins des boues prêtes à subir un traitement secondaire, ce qui a empêché notre usine de fournir son plein rendement», a-t-il ajouté.

M. Juby qui a rappelé que C.S. Brooks a construit son usine d'épuration pour traiter les eaux usées rejetées par son usine de textiles, a révélé que le traitement des boues de fosses septiques impose de la fatigue aux équipements d'une usine d'épuration et que l'entreprise aurait été mal inspirée d'attendre qu'un bris majeur survienne pour réduire les arrivages.

Le plan de la CSD contre le travail au noir dans la construction mise sur un réseau d'informateurs

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Manière sans doute de fêter ses vingt ans — la CSD est née au cours du congrès du 8 juin 1972, à Québec —, la Centrale des syndicats démocratiques a mis au point un plan d'action visant à enrayer le travail au noir dans l'industrie de la construction.

Ainsi, a d'abord expliqué le président du Syndicat des travailleurs de la construction du Québec, affilié à la CSD, Michel Fournier, au cours d'une conférence de presse tenue à Sherbrooke, le premier pas pourrait être franchi par la Commission de la construction du Québec (CCQ) en mettant sur pied un comité d'information et de liaison.

«En concertation avec les employeurs et les syndicats, la CCQ pourrait mettre alors en oeuvre tous les moyens possibles pour contrer le travail au noir... Les employeurs et les syndicats pourraient lui désigner les endroits où on ne respecte pas la loi», a déclaré M. Fournier.

Et pour témoigner de cette collaboration entre les syndicats et des employeurs, la CSD était accom-

pagnée du président de Desrosiers et Demers, Bertin Desrosiers. Ce dernier a témoigné de l'intérêt des employeurs à dénoncer leurs collègues illégaux afin de mettre fin à une concurrence déloyale.

«Visites stratégiques sur les chantiers, réorganisation des méthodes d'inspection, application de l'article 54 de la Loi de la construction, tout doit être attentivement regardé et essayé. Nous demeurons cependant convaincus que la base d'une action efficace en ce domaine réside dans la mise en place d'un réseau d'information et de diffusion. Il ne faut plus fermer les yeux sur le travail au noir et le laisser faire sous prétexte que l'on connaît bien les gens qui le pratiquent ou le permettent. Tant que l'on affichera une telle attitude, le problème ne se règlera pas», a déclaré M. Fournier. Il rappelle que le travail au noir coûte 800 millions \$ à l'industrie de la construction.

Par ailleurs, la CSD demande l'adoption rapide du projet de loi 185 piloté par le ministre Normand Chery.

Et pour obtenir une législation qui aurait réellement du mordant,

la CSD y propose deux amendements.

Le premier amendement assurerait le contrôle de la sous-traitance. Désormais, un seul sous-traitant par métier devrait être autorisé sur un même chantier, question de contrer la prolifération des artisans qui coupe le cou aux «véritables employeurs de la construction».

Le second amendement exclurait les entrepreneurs autonomes des travaux de rénovation dans la construction industrielle et commerciale. Présentement, ces entrepreneurs autonomes ont droit d'y oeuvrer lorsque les travaux sont peu dispendieux. Or, ils auraient appris à contourner l'esprit de la loi en morcelant les contrats.



Téléphoto par Claude Poirin

Pianotte fait parfois peur... et pourtant! Ses intentions sont on ne peut plus bienveillantes: la mascotte des Concerts-midi oeuvre en effet à faire profiter le plus de gens possibles de ces activités musicales du centre-ville.

Pianotte fait ses débuts avec les Concerts-midi

François PICHETTE
Sherbrooke

Pianotte entend bien démontrer tout l'été, partout à Sherbrooke, la vitalité qui caractérise les Concerts-midi dont les premières notes seront entendues dans quelques heures.

La mascotte, de noir et de blanc vêtu, jure de capter l'attention et même d'en mettre plein la vue. Le moins qu'on puisse dire, c'est que se promener pendant tout l'été ainsi déguisé demande un certain courage.

Mais Pianotte le fait par choix, pas par obligation de travailler. Il a même refusé un emploi plus payant pour «relever ce nouveau défi. C'est que je vois Pianotte comme un personnage vivant, pas seulement comme un objet publicitaire», explique-t-il.

Il s'agit donc d'un personnage publicitaire et d'animation. Publicitaire, parce qu'il sera de toutes les fêtes et festivals, cet été, pour rappeler les Concerts-midi à la bonne mémoire des gens; d'animation, parce que c'est lui qui guidera, orientera, animera et fera danser le public, Place de la Cité.

Il nous confiait également que Sherbrooke étant, en septembre, l'hôte du Colloque international des villes et villages en santé 1992, des bouquets et des pots de fleurs seront offerts en tirage à chacun des concerts.

Il fait peur parfois

Mais, pour revenir à la mascotte elle-même, Pianotte sait,

pour en avoir entendu parler et pour l'avoir expérimenté personnellement, qu'il fait quelques fois peur aux gens.

«C'est surtout aux enfants de moins de cinq ou six ans, mais ça arrive aussi avec des adultes qui ne s'attendent pas à me voir arriver. Ce n'est pas grave: je danse, j'anime et j'essaie de ne pas faire pleurer les enfants!»

Les Concerts-midi de la Place de la Cité débutent donc, dès ce midi, avec la prestation de Jean-Jacques Beauchamp et ses musiciens, qui seront également présents demain midi. Vendredi, c'est Jim Zeller, un des harmonistes les plus en vue, qui présentera un spectacle en duo.

Pendant tout l'été, des concerts seront ainsi offerts les mercredis, jeudis et vendredis, à compter de 12 h 15.

À compter du 1er juillet, les Concerts à la brunante prendront place, tous les mercredis soirs, à 20 h, au même endroit.

«Le 5 août, on fête le cinquième anniversaire des Concerts avec le retour de Jean-Jacques Beauchamp, le midi, mais surtout avec le grand bal populaire animé par l'Orchestre de Gilles Dion.

Par ailleurs, Pianotte est rassurant en ce qui concerne la température: «On a commandé du beau temps pour tout l'été. Ça a été difficile parce qu'il y a beaucoup de monde qui avaient fait la même chose, mais c'est nous autres qui l'avons eu. D'ailleurs, ça commence demain (aujourd'hui), parce que les météorologues annoncent du beau temps pour mercredi, jeudi et vendredi!»

En souvenir de feu le Dr Armand Pelletier, la coupe Conservation sera remplacée par un trophée

Magog (GD)

Le souvenir du docteur Armand Pelletier décédé hier, deux jours après s'être vu décerner la coupe Conservation par le Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagog, sera perpétué par un trophée portant son nom, a révélé M. Jean-Marc Lacroix, président de cet organisme.

Ce trophée remplacera la coupe attribuée au docteur Pelletier, un dentiste qui a exercé sa profession à Magog pendant plusieurs années, pour les efforts qu'il a déployés dans le but de protéger la faune et la flore.

Autres lauréats

Le docteur Pelletier a été honoré en même temps que M. Gordon Kohl qui s'est vu attribuer le trophée du Mérite de la conservation pour avoir travaillé à la protection de l'environnement depuis plus de 25 ans, que la firme Hayes-Dana

qui a apporté un soin tout particulier à l'apparence visuelle de son usine de Magog, que la Fiducie foncière de la vallée de Ruitier dont les efforts ont abouti à la création de la première réserve écologique estrienne et que Québecor qui a donné la preuve de son souci de la qualité de l'environnement en éliminant les fumées crachées par les cheminées de l'imprimerie Montréal-Magog.

Le Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagog a aussi remis, pour la première fois, le trophée Stewart-Hopps dont la récipiendaire a été Mme Gisèle Benoît qui a été honorée pour le rôle de premier plan qu'elle joue depuis plusieurs années au sein d'Opération Nettoyage Magog. Ce trophée qui porte le nom d'un ardent défenseur de l'environnement encore très actif malgré son âge récompense les efforts que Mme Benoît déploie pour sensibiliser les étudiants des écoles primaires à la nécessité de protéger l'environnement.

Sherbrooke responsable de la baisse de 25% dans la construction en mai

François GOUGEON
Sherbrooke

Le phénomène de la baisse de 25 pour cent de la construction résidentielle, en mai, dans la région métropolitaine de Sherbrooke, vient essentiellement de la Ville de Sherbrooke. Et encore là, tout tient d'un seul projet domiciliaire, celui du développement Marie-Victorin.

C'est qu'en mai 1991, le lancement de la première phase de cet investissement, pour un peu plus de 3 millions \$, s'est traduit par la mise en chantier de 43 maisons d'un seul coup: cela a en quelque sorte déséquilibré la réalité, alors que la Ville de Sherbrooke enregistre habituellement des résultats plus modestes.

Ainsi, en mai dernier, pour la Ville-reine, il est question, toujours uniquement pour la construction

résidentielle neuve, de neuf maisons unifamiliales pour 806 000 \$. C'est près de quatre fois moins qu'en mai 1991.

Du reste, dans les municipalités de banlieue, le mois de mai 1992 varie peu par rapport à mai 1991, au chapitre de la nouvelle construction domiciliaire. A St-Élie d'Orford, ce sont 43 permis pour 3,1 millions \$, contre 41 permis et également 3,1 millions \$ l'an dernier; à Rock Forest, les investissements sont passés de 2,2 à 1,5 million \$; à Fleurimont, de 1,2 à 1 million \$ (deux résidences de moins), à Ascot, de 688 000 \$ à 584 000 \$ (une maison de moins cette année). Pour Lennoxville, dont le secteur de la construction domiciliaire neuve est rarement très actif, il n'y a eu aucune mise en chantier en mai dernier, par rapport à une seule en mai 1991.

AVIS IMPORTANT

La boutique Beaux Rêves des Galeries Quatre-Saisons de Sherbrooke désire aviser sa clientèle qu'elle s'est vu contrainte, par l'administration de ce centre d'achats, de fermer ses portes les mercredis soirs de 17 h 30 à 21 h.

Alors que les chaînes majeures de commerce au détail restent ouvertes et que la loi provinciale sur les heures d'ouverture nous permet d'être ouvert en toute légalité, nous devons nous astreindre, temporairement nous l'espérons, à cette directive donnée par le propriétaire du centre d'achats et par l'entremise de son représentant local.

Nous nous excusons des incon vénients causés à notre fidèle clientèle et nous croyons que cette situation sera rectifiée équitablement et dans un avenir rapproché.

Merci de votre compréhension.

La direction des boutiques Beaux Rêves Inc.

DELUXE

Dans l'annonce de Deluxe parue le mardi 9 juin dernier, nous aurions dû lire:

2 Taxes en sus. Rabais diplômé inclus. Bail de 48 mois, 96 000 km. Sujet à l'approbation de GMAC. Comptant de 2 000\$. Valeur résiduelle garantie par GM.

Nous nous excusons pour tout inconvénient causé par cette erreur.

42683

PÉPINIÈRE DE PRODUCTION
DENIS BERNIER Enr.
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Service de design plantation et taille

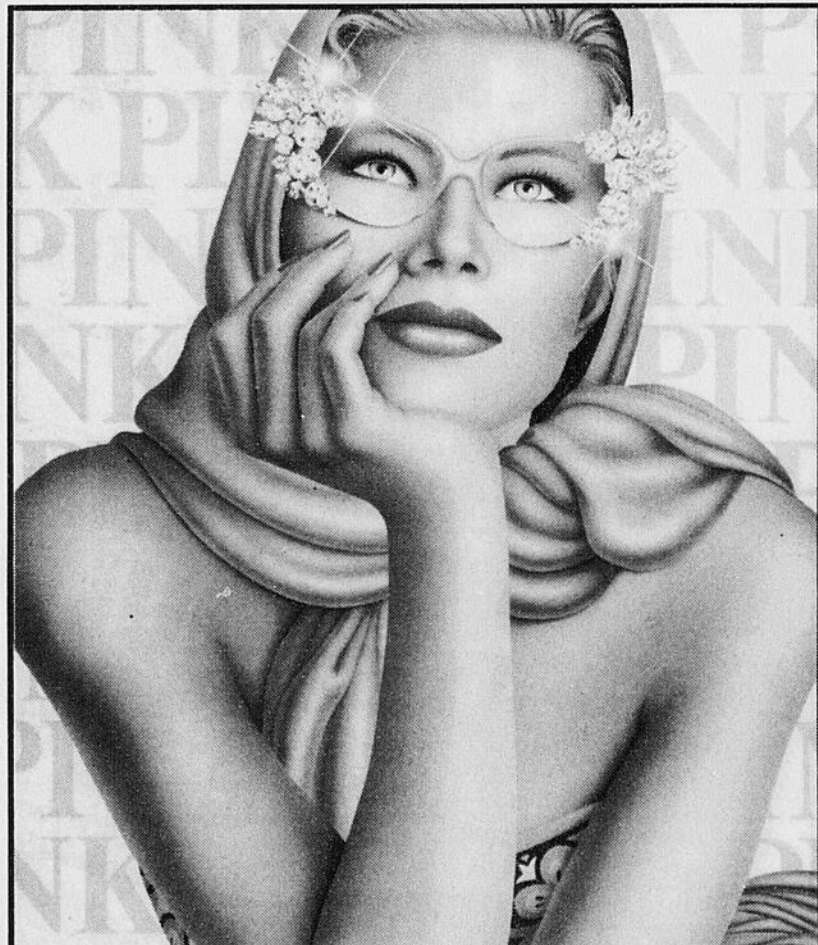
Chevalier Grand Mérite Ordre du Mérite Agricole Édition 1991

MEMBRE Association Paysage Québec

Venez visiter et voir la différence chez un producteur.

4837, Ch. Ste-Catherine, Rock Forest — 864-6749
Route 216, à 6 km de l'Université, direction Katevale.

OUVERT 7 JOURS/SEMAINE



Le coût de l'examen de la vue pour les gens de 18 à 40 ans inclusivement sera de 25\$

Ce coût VOUS SERA CRÉDITÉ à l'achat d'une paire de lunettes complète ou de verres de contact.

Offre d'une durée limitée

Pour mieux vous servir...

- Examen par ordinateur
- Examen de la vue par un optométriste
- Lunettes
- Laboratoire sur place
- Réparations
- Livraison le même jour
- Verres de contact



ROBERT FORTIER

OPTICIEN D'ORDONNANCES

Établi à Sherbrooke depuis 1935

175, rue King Ouest, Sherbrooke

569-8507

41918

Jusqu'au 13 juin

JOURS D'ÉCONOMIES!

PERMA PRESS -25%

TRICOT SPORT -25%

50% jusqu'à

SUR PLUS DE 75 VARIÉTÉS DE TISSUS!

PRIX ALLÉGÉ POUR CHALLIS LÉGER!
DES MILLIERS DE MÈTRES DE RAYONNE SOUPLE, IDEAL POUR L'ÉTÉ!
Challis Marion: 115 cm, 100% rayonne. Motifs vichy, damiers, floraux, pois et bigarrés.
Prix courant: 9.99\$/m. Prix spécial: **5.99** le mètre

PRIX LÉGER POUR TISSU COLORÉ!
TOILES 150cm: Shantung printemps Toile Pandora, Tropicale et Mardi Gras - Lin et coton Sahara - Toile Tisserand - Sergé uni et imprimé. Prix courant jusqu'à: 11.99\$/m. Prix spécial à partir de: **3.99** le mètre

COTONNADES 115cm: Cotonnade Mimosa - Seerucker Nuance - Caprice. Prix courant jusqu'à 9.99\$/m. Prix spécial à partir de: **3.74** le mètre

PRIX FOU POUR COTON DOUX!
DES MÈTRES DE 100% COTON, FRAIS POUR L'ÉTÉ!
115 et 150cm: Jardin uni et imprimé Coton Danube - Coton Donna - Coton Brut Uni et motifs floraux, picotés, bigarrés, rayures selon la famille.
Prix courant jusqu'à 10.99\$/m. Prix spécial à partir de: **5.24** le mètre

PRIX PETIT POUR ÉCONOMIE!
PERMA PRESS 115 cm, 65% pol, 35% coton, Couleurs vives, nuancées et de base. Prix courant: 3.99\$/m. Prix spécial: **2.99** le mètre

SPÉCIAL MODE 150cm. Des milliers de mètres de tissus variés pour la mode!
Prix courant: 4.99\$/m. Prix spécial: **3.74** le mètre

TOUS LES PATRONS Mc CALL'S 3 pour 1

ACCESSOIRES DE COUTURE
-Tous les fils GUTERMAN
-Toutes les fermetures glissières
-Tous les appliques
-Vetiro au mètre **33 1/3**

42199

La maison **Bouclair**

3 300 Portland Sherbrooke tel: 569-5989

430 Belvédère Sud Sherbrooke tel: 822-1046

Plus bas que ça, tu meurs!

C'est le temps de vous procurer une importée à un prix sacrifié.

PRIX D'ÉCOULEMENT 11 941 \$*

à partir de

incluant la remise du fabricant

Importée de **MITSUBISHI**



● Moteur 2 L à injection électronique multipoint
● Direction assistée à crémaillère
● Boîte manuelle à cinq rapports et surmultipliée
● Freins assistés, à disques ventilés à l'avant
● Colonne de direction inclinable
● Système de transmission intégrale en option

Modèle illustré légèrement différent.

Eagle 2000 GTX
«Une voiture à découvrir!»
— Denis Duquet, le Guide de l'Auto 1992

Tout le stock doit être écoulé d'ici le 30 juin!

Elite Plymouth Chrysler Inc. St-Elie d'Orford 564-1122
Asbestos Auto Inc. Asbestos 1-800-665-1047

M. Robert Auto Inc. Coaticook 849-2731
Weedon Automobile Ltée Weedon 877-2833

Jeep Eagle

7115 3/60

* Prix pour le modèle avec groupe d'options n°21A incluant le rabais du fabricant de 1 000\$. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Cette offre s'applique uniquement au modèle 2000 GTX 1992 en stock chez le concessionnaire participant et ne s'adresse qu'aux particuliers; elle annule et remplace toute offre antérieure et ne peut être combinée étant d'application exclusive; elle est à durée limitée, en vigueur du 3 juin 1992 jusqu'au 30 juin 1992. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu de la remise. Voir le concessionnaire participant pour tous les détails.

Épuration des eaux: East Angus tient à inclure Cascades

Yvon ROUSSEAU East Angus

Le maire d'East Angus, M. Bertrand Dugal, a déclaré hier que la ville d'East Angus tient mordicus à inclure l'usine Cascades dans son projet d'épuration des eaux, car les autorités municipales ne veulent pas courir le risque de perdre ces emplois.

«Pour nous, de préciser M. Dugal, il est très clair que Cascades possède les fonds nécessaires pour réaliser le projet par elle-même, mais nous considérons aussi que forcer notre industrie principale à investir 14 millions \$ sur un projet d'épuration des eaux pourrait devenir une raison suffisante pour que les dirigeants de l'entreprise décident tout simplement de fermer leurs installations d'East Angus et aller s'installer ailleurs, ce que nous voulons éviter à tout prix».

Le maire d'East Angus et les membres du conseil municipal préfèrent n'avoir pas à s'imaginer ce que deviendrait la ville sans le prin-



Bertrand Dugal

cipal employeur qui s'y trouve.

En dépit de la position du ministre de l'Environnement qui se refuse à inclure Cascades dans le projet d'épuration des eaux de la ville, M. Dugal conserve espoir de réussir à convaincre le gouvernement

du Québec du bien-fondé du projet. «Nous n'acceptons tout simplement pas que Québec refuse notre projet qui inclut l'usine Cascades», de poursuivre le maire.

«Nous avons étudié ce projet conjointement avec Cascades et nous entendons le réaliser en collaboration avec cette entreprise, de lancer le maire, et ce en dépit du petit accrochage que nous avons connu la semaine dernière».

M. Dugal a rencontré la députée Madeleine Bélanger la semaine dernière, pour discuter des chances que Québec finisse par accepter le projet de 1 800 000 \$, puisque le gouvernement serait à étudier une possibilité de réviser ses positions relativement aux industries situées sur le territoire d'une municipalité.

«Présentement, de noter le maire, Cascades, tout comme la ville, déverse ses égouts directement dans la rivière, et j'entends tout faire pour protéger ces emplois-là, car je me refuse à penser que le projet ne se réalisera pas conformément aux plans conjoints élaborés».

1200 participants attendus à la descente de rivière de la Journée trippante

Disraeli (YR)

La descente de la rivière St-Fran-

çois par un groupe de 1000 à 1200 personnes, flottant sur des chambres à air de lourds camions, devrait réunir de 8000 à 10 000 per-

sonnes, du 8 au 12 juillet, à Disraeli.

La Journée trippante fête cette année son dixième anniversaire. En 1983, en dépit d'une publicité purement locale et d'une organisation très modeste, 18 équipages de deux ou trois personnes ont inauguré la tradition de la descente de la rivière. Plus de 1500 personnes ont participé à l'événement et à la soirée d'animation culturelle qui a suivi.

Depuis 1985, la Journée trippante est devenue une activité d'envergure provinciale et aujourd'hui, plus de 125 municipalités y sont représentées.

Le comité organisateur, présidé par M. Yvon Bureau met l'accent sur la prudence et la sécurité, tout en permettant aux participants de s'amuser. Plus de 200 bénévoles travaillent à faire de l'événement une fête accueillante et digne de ce nom.

Le programme

La fête débutera le 8 juillet par la Disco Tripp, à l'aréna 76 de Disraeli, à l'intention des jeunes de moins de 18 ans. Le lendemain, l'école de danse Cinderella donnera son spectacle, toujours à l'aréna 76, et un spectacle de musique et chants sera aussi présenté par des amateurs. Également à l'aréna, la Disco soufflée accueillera les plus de 18 ans dans la soirée du vendredi 10 juillet. Le lendemain, au parc St-François, il y aura présentation de la première partie du spectacle Flyé, de 19h30 à 21h30, par un groupe d'amateurs. Ce spectacle instrumental de musique moderne fera place aux guitares, saxophones, trompettes, clarinettes, musiques à bouche et autres. Au cours de cette soirée, Mme Lucille Gardner, l'invitée d'honneur, édition 1992, et le comité organisateur seront présentés à la foule. Viendront ensuite le spectacle musical avec Girard-Farrell et les Trippes au chaud, un feu de camp destiné à réchauffer les plus frileux.

La journée de dimanche débutera par la rencontre des Trippes décorées, face à l'aréna 76. Les décorations des équipages font d'ailleurs l'objet d'un concours qui sera jugé de 9h30 à 11h. Suivra la parade des équipages décorés à travers les rues de Disraeli, jusqu'au barrage Allard, d'où se donnera le départ de la grande descente, prévu pour 13h30. Quelques-uns des participants, un peu plus braves, descendront les chutes, de 16h30 à 17h. Il y aura ensuite désignation des gagnants et remise des prix à compter de 17h.

Enfin, la fête se terminera par un souper aux hot-dogs au parc 4-H, à compter de 17h30.



Ainsi font, font, font les petits Bunnykins

Toute une collection pour amuser les poupons. De qui sont les jolies tasses, les bols et les assiettes? Il n'y a que tante Mado pour offrir les plus beaux cadeaux.

Aux magasins Birks, Eaton, Sears, Homestead et dans les autres boutiques de fine porcelaine. Ainsi sont offerts les petits Bunnykins.

Bunnykins®
Royal Doulton®

UN BOULOT qui l'apporte GROS!

La Tribune

CAMELOT DE LA TRIBUNE

- Tu as 10 ans et plus
- Tu habites Sherbrooke ou la région
- Tu cherches un emploi qui te valorisera
- Tu veux avoir ton argent bien à toi

La Tribune te confiera:

- des responsabilités qui te serviront toute ta vie
- un nombre d'abonnés que tu devras bien servir et respecter

TU RECEVRAS EN RETOUR:

- une source de revenu d'importance
- encouragement et support
- une possibilité de participer à de nombreux concours et gagner de très beaux prix.

CE DÉFI T'EMBALLÉ

COMMUNIQUE AVEC: **La Tribune**

Service aux abonnés **564-5466**

FONDATION J.E.V.I.

Prévention du suicide chez les jeunes

Merci à la direction de l'Auberge Bromont qui a accepté de commanditer une large partie des forfaits week-ends Estrie dans le cadre de la loterie du 5e anniversaire.

Votre implication au «Complot pour la vie» nous stimule à poursuivre nos services pour aider les jeunes à choisir la vie.

Le Conseil d'administration de J.E.V.I.

Auberge Bromont
95 Montmorency, C.P. 510
Bromont (Québec), JOE 1L0
514-534-2200

Pierre

Le Sûreté béné resp de p lativité une

Né four, les psych Sher comm de la et l'a Laviq suivr dans ford, psych thaba boiss de se pied de s reaul muni se dé ses p

La vertu Code res d par l

Trois

saien Béliv miers proct co M final des a un ag détrui voir d'inc comm son t

Au hier, a inc souff lobes que veau stress de la 12 av

Le souli dont été s dern inter boiss

Susp

S polic sept tions vrait pline Victo chair «C comi licier ses 1 conse qui s sier» Sécur Jean

Quant tu as il y a

C

Ca

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Paq B- Le de E- no Paq A- no D- off Paq A- «K off Paq A- no C- oh de Paq E- ou Paq B- or Sh D- pa brv

Le policier Pierre Béliveau jugé non responsable de ses actes

□ Libéré d'accusations de voies de fait, de menaces et de fausse alarme, il devra cependant suivre une cure et respecter d'autres conditions

Pierre MAILHOT Arthabaska

Le policier Pierre Béliveau, de la Sûreté publique de Victoriaville, a bénéficié hier d'un verdict de non-responsabilité criminelle en raison de problèmes psychologiques, relativement à trois accusations dont une de voies de fait.

Néanmoins, le juge Marc Dufour, de la Cour du Québec, sous les recommandations du médecin psychiatre Francisco Pinero, de Sherbrooke, et présentées d'un commun accord par le procureur de la couronne, Me Marco Morin, et l'avocat de la défense, Me Denis Lavigne, a ordonné au policier de suivre une cure de réhabilitation dans un centre spécialisé à Stratford, de se rapporter au Service de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, d'éviter les débits de boissons et les boissons alcooliques, de se tenir éloigné d'au moins 500 pieds de la maison et du commerce de son beau-frère Laurent Perreault, de ne pas entrer en communication avec son ex-épouse, de se départir de ses armes à feu et de ses permis de port d'armes.

La décision du juge a été prise en vertu des nouveaux articles du Code criminel concernant les affaires d'aliénation mentale, introduits par la loi fédérale C-30.

Trois accusations

Des sept accusations qui pesaient sur les épaules du policier Béliveau qui n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice, le procureur de la couronne, Me Marco Morin, de Trois-Rivières, n'en a finalement retenu que trois, soit des accusations de voies de fait sur un agent de la paix, des menaces de détruire un bien immobilier et d'avoir répandu une fausse alarme d'incendie. Tous ces actes ont été commis le 12 avril dont deux, chez son beau-frère.

Au cours de son témoignage hier, le psychiatre Francisco Pinero a indiqué que le policier Béliveau souffre d'une atrophie cérébrale du lobe frontal gauche. Il a signalé que le handicap du policier Béliveau, alimenté par l'alcool et le stress, a débancé ses facultés lors de la commission de ses crimes le 12 avril.

Le docteur Pinero a également souligné que les traits paranoïdes dont souffre Pierre Béliveau qui a été sous ses soins pendant les deux derniers mois, peuvent changer ses interprétations sous l'effet des boissons alcooliques.

Suspension

Suspendu sans solde du corps policier de Victoriaville depuis le 30 septembre 1991 pour des accusations similaires, Pierre Béliveau devrait rencontrer le comité de discipline de la Sécurité publique de Victoriaville, au cours des prochains jours.

« Cette rencontre permettra au comité d'étudier le dossier du policier. Par la suite, le comité fera ses recommandations auprès du conseil municipal de Victoriaville, qui s'occupera de finaliser ce dossier », a relaté hier le directeur de la Sécurité publique de Victoriaville, Jean-Claude Laroche.

USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES

D E L U X E

Pontiac - Buick - Asuna

NOUVEL ARRIVAGE

- LE MANS SE 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette, 10 656 km, bleu
- LE MANS SE 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette, 11 868 km, blanc
- LE MANS SE 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette, 11 360 km, rouge
- LE MANS SE 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette, 9 680 km, bleu
- LE MANS SE 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette, 10 616 km, bleu
- GRAND PRIX LE 1992**, 4 portes, tout équipé, seulement 8 459 km, bleu
- GRAND PRIX LE 1992**, 4 portes, tout équipé, seulement 11 619 km, bleu
- CENTURY 1992**, 4 portes, tout équipé, seulement 13 502 km, blanc
- CENTURY 1992**, 4 portes, tout équipé, seulement 16 279 km, bleu
- GRAND AM LE 1991**, 4 portes, air climatisé, radio cassette, 18 017 km, bleu
- GRAND AM LE 1991**, 4 portes, air climatisé, radio cassette, 15 771 km, rouge vin
- GRAND AM LE 1991**, 4 portes, air climatisé, radio cassette, 18 536 km, rouge
- FIREFLY 1991**, convertible, manuelle, seulement 563 km, blanche
- 6000 LE 1991**, 4 portes, air climatisé, 6 cyl., 15 771 km, blanc
- 6000 LE 1991**, 4 portes, tout équipé, 6 cyl., 29 982 km, blanc
- 6000 LE 1991**, 4 portes, air climatisé, 20 774 km, blanc
- GRAND PRIX LE 1991**, 4 portes, air climatisé, 18 970 km, rouge
- GRAND PRIX LE 1991**, 4 portes, air climatisé, 21 975 km, gris
- SUNBIRD 1991**, 4 portes, air climatisé, 20 210 km, gris
- SAFARI 1991**, 8 passagers, tout équipé, 20 624 km, gris

HÂTEZ-VOUS!

**1567, rue King Ouest
569-9351**

USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES USAGÉES

Soldes d'été



“Kinney offre des nouvelles chaussures en cuir, habillées et tout-aller qui s'assortissent très bien à ma cravate hyper-moderne”.



“Ceci n'est qu'un échantillon de la nouvelle collection de chaussures en cuir chez Kinney. Magasinez tôt pour un meilleur choix”.

Incroyable!

Achetez une paire de chaussures de cuir pour hommes à

44⁹⁹

Et obtenez une 2^{ème} paire de chaussures de valeur égale pour hommes

pour seulement **19⁹⁹**

KINNEY

Kinney prend vos pieds en main.

Le solde se termine le 20 juin 1992. Magasinez tôt pour une meilleure sélection.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC
WFFOON
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38263

CORRECTIONS EATON

Cahier «Papas le 21 juin» encarté dans La Tribune le mercredi 10 juin 1992.

Page couverture
B-D- Pantalons et shorts Docker Levi's: choix incomplet de grandeurs et de couleurs.
E- T-shirt Griffes rouge Levi's: non offert à Sherbrooke.

Page 2
A- T-shirt en coton 501 de Levi's: non offert à Sherbrooke.
D- Short Griffes rouge Levi's: non offert à Sherbrooke.

Page 5
A-B-B1-C-D-E-F-G- Vêtements
«Knights of Round Table»: non offerts à Sherbrooke.

Page 6
A- Short «North Country» Eaton: non offert à Sherbrooke.
C- Short de marche Hardon Fog: choix incomplet de grandeurs et de couleurs.

Page 8
E- Ceinture porte-monnaie en cuir: non offert à Sherbrooke.

Page 11
B- Cravates Vicky Davis en crêpe de soie: non offertes à Sherbrooke.
D- Cravates en soie «Addiction» par Bolero: non offertes à Sherbrooke.

Nous nous excusons pour cet inconvénient. 42840

Levée de boucliers pour garder la maternelle à Durham-Sud

Gérald PRINCE Drummondville

C'est à une véritable levée de boucliers qu'ont été confrontés les 19 commissaires d'écoles de Drummondville hier soir, levée de boucliers formulée par quelque 125 parents de Durham-Sud, s'opposant

à la fermeture de la classe maternelle dans leur localité en septembre et le transfert des 11 tout-petits dans l'école de la municipalité voisine de Ste-Christine.

«Les commissaires de la Commission scolaire des Chênes font aussi bien de tenir compte de nos représentations, c'est la voix du

bon sens», s'est exclamé l'un des porte-parole des parents de Durham-Sud, François Riel.

Venus dans trois autobus nolisés et dans des voitures particulières, les parents de Durham-Sud, arborant fanions et banderoles, ont chaleureusement applaudi leurs représentants qui ont déposé aux commissaires un dossier bien étoffé. L'une des banderoles se lisait: Sauvons notre école, pour nos enfants, pour notre village.

De plus, et certains commissaires en ont semblé surpris, la population de Ste-Christine a formulé son appui aux gens de Durham-Sud. «Ensemble, nous faisons front commun», a déclaré la mairesse de cette municipalité, Mme Monique Laplante, en déposant une résolution d'appui. Il est du devoir des élus, précise-t-elle, d'encourager l'établissement des jeunes familles dans leur localité et de maintenir

comme incitatif, la présence de l'école entièrement disponible pour tous les niveaux dans le milieu.

Quant aux gens de Durham-Sud, ils ont insisté sur le fait que l'année scolaire 92-93 est la seule actuellement prévisible qui ne compte que 11 enfants en maternelle. En relevant les registres des naissances, ils affirment que 14 s'y présenteront en 1993, 20 en 1994, 19 en 1995 et 22 en 1996, ce qui fait dire aux membres du comité Bouclier, que le transfert des enfants à Ste-Christine, risque de «détruire la pyramide du primaire et de compromettre ce qui se fait de bon dans la

municipalité depuis plusieurs années», a spécifié Mme Ginette Riel.

M. François Riel rappelle aux commissaires que le maintien d'une demi-tâche d'enseignant à Durham-Sud est contrebalancé par les coûts financiers et sociaux du transport des enfants de 5 ans dans un village voisin, ce qui, pour certains, peut signifier 40 km d'autobus par jour.

Quant à Mme Heather Carson, qui compte 3 jeunes enfants, elle tient à ce qu'ils étudient dans la municipalité en français à cause de l'excellente qualité de l'école. Si les enfants sortent de la municipalité, elle préfère les faire instruire en an-

glais à Richmond. Le notaire Denis Tanguay trace, quant à lui, un profil industriel et commercial avantageux de Durham-Sud pour démontrer l'expansion de la municipalité et l'attrait en faveur des jeunes familles. Finalement, M. Ferdinand Berner s'est élevé contre le manque de consultation de la Commission scolaire dans ce dossier.

Le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lampron, a annoncé que la Commission prend bonne note de toutes ces représentations et communiquera sa décision définitive à l'assemblée du 23 juin.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

32036785

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

31010

SHERBROOKE-SIDAC

mon centre-ville...

Pour moi, la passion c'est celle de bien faire les choses. Et bien faire les choses, c'est souvent faire plus!

Denis Boislard
Centre de karaté Chito-Rey

40688

Santana

LA MODE À VOS PIEDS!

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DU MANUFACTURIER, OBTENEZ

25%

DE RABAIS SUR ITEMS SÉLECTIONNÉS

Voyez notre collection printemps-été

- Souliers pour elle et lui
- Souliers de toile

- Sandales
- Souliers de bateau Harvard



Vaste choix de couleurs et de modèles

TOUJOURS LES MÊMES BAS PRIX DU MANUFACTURIER!

VERSANTS DE BROMONT
PHASE II
Santana
PHASE I
BOUL. BROMONT
(514) 534-4428SHERBROOKE
Santana
3770 boul. Industriel
562-2454MAGOG
Santana
10 rue Principale O. 847-2424

41904

Gérald PRINCE Drummondville

Un homme qui a été gravement blessé dans une bagarre, il y a tout juste un an, vient de déposer une réclamation en dommages et intérêts de 300 000 \$ contre les propriétaires de la taverne 200, où les événements ont eu lieu.

Jean-Guy Amyot de Drummondville réclame en effet cette somme à la compagnie des Placements Claremimau, qui opère la Taverne, sise au 200 de la rue Hériot.

Selon le demandeur, l'unique employée qui se trouvait à la taverne, pendant le jour, le 18 juin 1991, n'a rien fait pour empêcher que

Amyot et un autre client, Normand Collard, n'en viennent gravement aux coups. Au contraire, soutient Amyot, l'employée de la taverne, sachant que les deux hommes étaient en état de boisson et qu'il existait une grande animosité entre eux, n'a pas pris les mesures pour protéger Amyot contre les conséquences que son état d'ébriété pouvait engendrer. Plus encore, Amyot reproche aux propriétaires de la taverne de faire défaut d'engager des employés qui auraient l'expérience suffisante et les capacités requises, pour exploiter leur établissement d'une façon sécuritaire pour les clients, pour le demandeur en particulier.

A la suite de la bagarre terrible entre Amyot et Collard, on le sait, Amyot a été très gravement blessé, a été hospitalisé au CHU de Sherbrooke pendant plusieurs semaines et se trouve encore en état d'incapacité totale, subissant des séquelles permanentes importantes.

Dans sa poursuite, Amyot rappelle également que Collard a été trouvé coupable de tentative de meurtre sur lui, tellement les voies de fait sur sa personne ont été graves et gratuites. Collard, on le sait, a été condamné à une peine de 42 mois de détention dans une sentence rendue le 14 novembre 1991, par le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec à Drummondville.

Poursuite de 300 000 \$ contre les propriétaires d'une taverne

Coaticook intervient auprès des pétrolières

□ La baisse de taxe doit profiter aux consommateurs

Normand MORIN Coaticook

Comme l'avait déclaré le maire André Langevin il y a quelques jours, les membres du conseil de Coaticook ont adopté hier soir une résolution qu'ils adresseront

dès aujourd'hui aux compagnies pétrolières, leur demandant de respecter l'esprit de la baisse de taxe sur l'essence consentie par le gouvernement du Québec pour les villes frontalières, et de ne pas en profiter pour augmenter les prix.

De plus, la Ville adressera une lettre à la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon est au député d'Orford, M. Robert Benoit, pour leur demander d'intervenir auprès des compagnies et de s'assurer que

la baisse de taxe profite bien aux petits détaillants et aux consommateurs de la région qui vivent un problème particulier à cause de sa proximité des États-Unis où l'essence se détaille meilleur marché.

Ce n'est que deux semaines après l'annonce gouvernementale que les citoyens de Coaticook et de la région ont pu apprécier cette baisse de la taxe sur l'essence (2,4 cents le litre à Coaticook); cependant, dès le 1er juin, Shell demandait à sa station locale de majorer son prix de 2,5 cents. Comme le mouvement n'a pas été suivi par les autres pétrolières, Shell a ramené son essence à 53,5 et 60,5 cents dès le 4 juin. Pour le détaillant Shell Guy Fillion, «depuis que l'essence est à 53,5 cents, on voit les gens re-

venir acheter leur essence chez nous. Je souhaite que ça dure le plus longtemps possible; mais on m'a dit que le baril de pétrole avait été augmenté, ce qui risque de se traduire par une hausse avant longtemps.»

Plume d'argent à Sherbrooke

Sherbrooke (JN)

Le Service des communications de la Ville de Sherbrooke s'est récemment mérité les honneurs, au niveau provincial, pour sa campagne de promotion de la collecte sélective des matières récupérables, réalisée en 91.

L'Association des communicateurs municipaux du Québec lui a décerné sa «Plume d'argent», dans la catégorie ville de 50 000 habitants et plus.

Ce prix est une reconnaissance prestigieuse de la qualité du travail effectué et un honneur qui rejoints sur l'ensemble de la population sherbrookoise qui «a répondu avec enthousiasme à l'appel de la Ville afin de contribuer à la protection de notre environnement.»

Une «Plume d'or» et quatre «Plume d'argent» ont été ainsi remises à autant de municipalités du Québec.

CRTC

Décision

Canada

Décision 92-294. Réseau des Appalaches (FM) Ltée, Thetford Mines, Victoriaville et Lac Mégantic (Qué.). APPROUVÉ — Renouvellement de CFJO-FM Thetford Mines et Victoriaville et de son émetteur CFJO-FM 1 Lac Mégantic, du 1er septembre 1992 au 31 août 1996. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux adresses ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

672890

ANGLAIS Langue seconde



SEMAINES INTENSIVES POUR ADULTES

5 - 11 juillet et/ou 12 - 18 juillet

IMMERSION TOTALE DANS UN MILIEU ANGLOPHONE

- 6 heures de cours par jour
- méthode axée sur la conversation
- professeurs anglophones
- soirées d'accueil, vin et fromage
- excursions au théâtre et films
- échanges avec anglophones
- banquet et danse

Résidences et repas sur le campus de l'Université

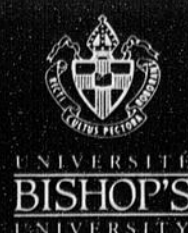
Coût: \$480. par semaine (tout inclus)

POUR RENSEIGNEMENTS:

41534

ÉDUCATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ BISHOP'S
LENOXVILLE, QC

TÉL.: (819) 822-9670

UNIVERSITÉ
BISHOP'S
UNIVERSITY

Madame Lucie Auger de Sainte-Foy a gagné une Buick LeSabre en composant le numéro chanceux.

Décidément, avec l'interurbain la parole est d'or!

Bell
des gens de parole

National

Décentralisation: travailler tout de suite à créer des emplois

□ La majorité des 600 participants au Forum en donnent le mandat aux municipalités régionales de comté

Pierre APRIL Québec (PC)

Pour 93 pour cent des 600 participants au Forum sur la décentralisation, qui a pris fin hier, les mu-

nicipalités régionales de comté et les communautés urbaines doivent mettre immédiatement sur pied des tables de travail afin de créer des emplois et des entreprises dans les régions.

Le mandat confié à l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et aux 14 organismes syndicaux, patronaux et sociaux représentés au forum est de réunir les leaders socio-économiques régionaux «sans attendre des futures discussions sur la décentralisation» ou l'aval du gouvernement.

Par ailleurs, 99 pour cent d'entre eux se sont effectivement engagés à élaborer un projet précis de décentralisation et à s'adjoindre, dans les plus brefs délais, d'autres intervenants québécois majeurs.

Lors de ce forum, onze questions portant sur les objectifs et la nature de la décentralisation, ont été posées et discutées autour de 68 tables, et la synthèse des réponses indique que les participants estiment que la décentralisation est un moyen de rapprocher la prise de décision des citoyens et de les impliquer dans les structures participatives mais qu'elle ne doit pas être l'occasion pour le gouvernement de se décharger de ses responsabilités.

Ils ont également soutenu que les gouvernements supérieurs gagneraient à décentraliser les pouvoirs.

La fiscalité

La décentralisation est aussi perçue comme un moyen de rendre la concertation plus efficace et plus productive entre les différents paliers et niveaux d'intervention.

Pour l'ensemble des participants au forum, cependant, le principal problème de tout projet de décentralisation sera toujours celui de la fiscalité.

À la lumière des commentaires recueillis, il est clair toutefois que

personne ne souhaite la création de structures supplémentaires pour concrétiser le projet alors que 86 pour cent des gens ont dit préférer un modèle englobant plusieurs secteurs d'activité plutôt que plusieurs gouvernements selon le nombre de secteurs.

Pour favoriser la mise en place d'un véritable partenariat entre les régions et l'État, 63 pour cent des répondants ont favorisé la création d'une table nationale dont le mandat serait de donner des avis sur les lois et les règlements affectant la gestion administrative et financière des régions.

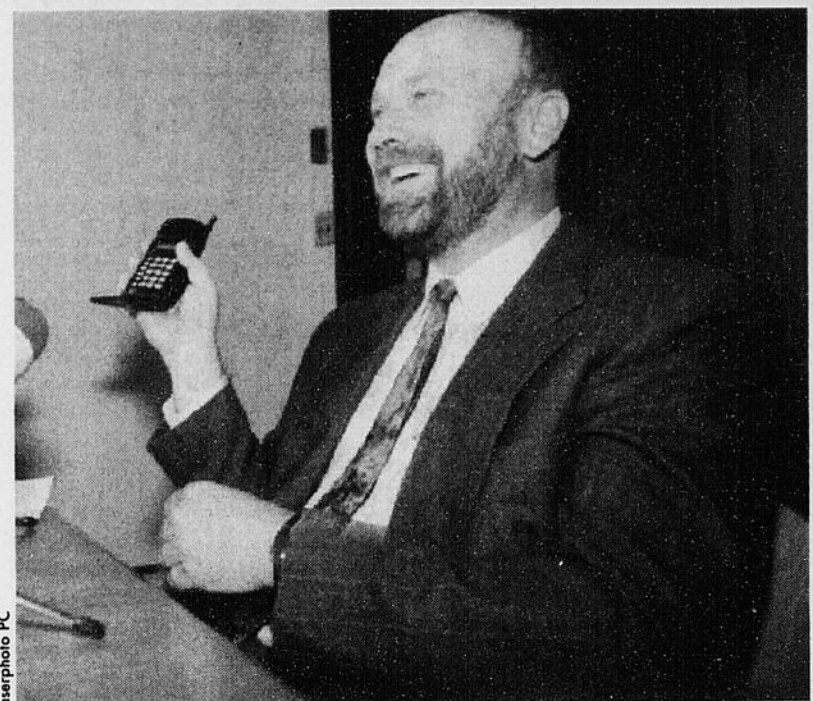
Dans son allocution de clôture, le président de l'UMRCQ, Roger Nicolet, a parlé de démarche progressive vers une véritable décentralisation, en soulignant que certains secteurs, comme la formation et la main-d'oeuvre, se prêtent davantage à une intervention immédiate.

«Il est illusoire, a-t-il dit, de vouloir recréer de toute pièce l'État selon un modèle qui reflète la réalité contemporaine. Nous ne réussirons

que si nous faisons un petit pas à la fois.»

Pour le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, il est

maintenant évident que le Québec a changé et qu'il ne peut plus compter sur le gouvernement et les grandes entreprises pour créer des emplois.



Le député manitobain Marcel Laurendeau montre le téléphone cellulaire de poche, qui a permis de le délivrer 45 minutes après sa séquestration dans le coffre de son automobile.

Député manitobain enlevé à sa sortie de l'Assemblée

Winnipeg (PC)

tairs ne croit pas qu'on puisse faire beaucoup mieux.

Un député manitobain est sorti secoué mais indemne d'un enlèvement à sa sortie de son bureau de l'Assemblée législative, à Winnipeg, dans la nuit de lundi à mardi.

Marcel Laurendeau, âgé de 40 ans, est député conservateur de Saint-Norbert, une circonscription située en banlieue sud de Winnipeg qui a déjà été une ville francophone distincte.

Rencontrant les journalistes 12 heures après la fin de sa mésaventure, il a raconté que son ou ses assaillants —il n'est pas sûr s'il y en avait un ou deux— l'attendaient cachés sur le siège arrière de sa voiture. On l'a obligé sous la menace d'un couteau à conduire dans le sud de la ville et on l'a finalement abandonné, emprisonné dans le coffre arrière de la voiture garée près d'un magasin de pneus.

Le député qui avait son téléphone cellulaire dans sa poche, a pu communiquer avec la police qui l'a délivré 45 minutes après l'enlèvement.

M. Laurendeau qui n'avait pas d'argent sur lui et qui l'a dit au moment où il était attaqué, a confié avoir eu trop peur pour bien regarder ses assaillants. Il ne voit pas d'autre motif que le vol à son enlèvement. Il ne croit pas avoir été sélectionné à cause de sa fonction de député mais pense s'être simplement trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment.

Il ne blâme personne

Il se juge même en partie responsable pour n'avoir pas bien regardé dans son véhicule avant d'y monter, et ne blâme aucunement les responsables de la sécurité à l'Assemblée législative. La voiture était garée près de l'entrée de l'édifice; dans une section bien éclairée.

La police enquête pour retrouver le ou les responsables de l'enlèvement.

Les autres parlementaires interrogés hier traitent l'affaire comme un incident effrayant mais isolé.

La leader libérale Sharon Carsairs a résumé l'opinion de plusieurs quand elle a déclaré que le personnel de la sécurité faisait de son mieux. Les mesures de sécurité et de contrôle des visiteurs ont été accrues à l'Assemblée législative, il y a quelques années, et Mme Cars-

Carrières et professions
N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

DIRECTRICES-DIRECTEURS COMMERCIAUX

Les personnes recherchées devront obligatoirement posséder les qualifications suivantes:

- Entregent;
- Aimer et être capable de vendre;
- Sens de l'organisation;
- Disponibilité

Études collégiales ou universitaires seraient un atout.

Nous offrons:

- Salaire entre 40 000 et 50 000\$, selon performance;
- Automobile fournie;
- Programme complet de formation

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 17 juin 17 h, au

CASIER 11
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke, Québec
J1K 2X8 42368

Débutant aujourd'hui pour 4 jours seulement.

Eg PEREGO Solde

Spécial 12999\$
rég. 199.00
Modèle Domani disponible en gris seulement.

Prix réduits sur chaises hautes et poussettes parapluies

clément
Boutique by American 823-7399

564-7881
3025 rue King Ouest

No carte verte: 25797

Le Solde PEREGO est situé dans un local voisin de la boutique Clément.

12 MOIS 0% D'INTÉRÊT*

4 JOURS SEULEMENT

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

- Commode
- Miroir
- Bureau à paliers
- 2 tables de chevet
- Tête à rangement

65\$ par mois

Bibliothèque 42\$ par mois

Lit d'eau complet 25\$ par mois

- Lit d'eau complet
- Bureau et miroir
- Commode
- 2 tables de chevet
- Tête de lit
- Couvre-matelas et draps

76\$ par mois

QUANTITÉ LIMITÉE

* Dépôt de 25% pour clients qualifiés. Financement 12 mois.
** À l'achat d'un lit d'eau.

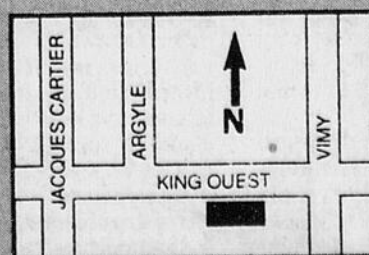
LIT D'EAU NATIONAL

Mobilier et literie

MONTRÉAL • BROSSARD • KIRKLAND • QUÉBEC • LASALLE • ST-LAURENT • LAVAL • LÉVIS

1460, rue King Ouest, Sherbrooke, 821-0066

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 17 h 30; jeudi, vendredi: 9 h à 21 h; samedi: 9 h à 17 h



Éditorial

Enfin des actions

Jacques PRONOVOST

Le plan de réforme d'une partie du système scolaire et sa principale cible, la lutte au décrochage, lancé par le ministre Pagé cette semaine, est de nature à ramener un peu d'espoir. Les visées sont grandes et nobles, tellement qu'elles sont même irréalistes en certains points. Il reste qu'il s'agit enfin d'embryons d'actions concrètes qui nous changent des éternels discours philosophiques.

Concrètes, mais aléatoires. Parce que le ministre n'impose pas de lignes de force, il suggère que les commissions scolaires et les enseignants s'entendent, proposent des projets et se mettent eux-mêmes résolument à la tâche. Elle est de taille: ramener le taux de décrochage de 35% à 20% en cinq ans. Cette «concertation», le mot le plus à la mode actuellement, réjouit la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé. Si, effectivement les enseignants s'y mettent collectivement, l'effet pourrait être important. Plus il y aura résistance au changement, plus il y aura de sable dans l'engrenage. Les moyens financiers mis à la disposition des commissions scolaires, 43 millions \$ pour une panoplie de beaux rêves, ne suffiront pas. Le ministère fait ici appel autant à la collaboration, à la mobilisation (autre mot à la mode) des troupes pour réussir son tour de force.

Cela ressemble aussi à la stratégie qui consiste à essayer d'abord de s'entendre et de faire naître l'action, pour ensuite imposer progressivement devant la lenteur à réagir aux nouvelles exigences. Il fallait initier le mouvement de cette façon. Reste à voir si Mme Pagé aura suffisamment d'influence sur ses troupes et livrera la marchandise avant que le ministre, comme dans les autres réformes Ryan ou Côté, ne doive se résigner à pousser avec le bulldozer.

La formule de tutorat dans les premières années du secondaire apparaît être une voie efficace. Ce qui prouverait que les bonnes vieilles méthodes ne sont pas toujours les plus mauvaises. Ce retour en arrière semble avoir fait ses preuves à la polyvalente de Saint-Jérôme qui est passée de la 114e place à la première place au classement des examens ministériels. La commission scolaire de Sherbrooke a, elle-aussi, déjà pris les devants sur les propositions Pagé en préparant des projets de cette nature pour l'automne.

La CSCS et toute la région pourrait d'ailleurs tirer profit de cette restructuration et des promesses du ministre. Celui-ci a clairement indiqué que les nouvelles subventions par projets seront distribuées dans les diverses régions en fonction du taux d'abandon scolaire et de l'indice de pauvreté de chacune. Or, la CSCS soutient que la région est actuellement au troisième rang des priorités de cet ordre, juste derrière Montréal et la ville de Québec. La même situation s'applique en ce qui touche les déjeuners dans les écoles. Après avoir semoncé la région l'an dernier, pour s'être montrée exigeante et insatisfaite en regard de sa politique visant à combler seulement les besoins pour Montréal et Québec, le ministre Pagé devra cette fois reconnaître les besoins de l'Estrie.

Et nous voilà de retour devant le miroir: nous aurons ce que nous mériterons, nous serons ce que nous voudrions être. Encore une fois, il n'en tient qu'à nous d'obtenir notre juste part. Mais pour cela, il faudra présenter des projets compatibles avec les visées du ministre. Notre force, nos solutions contre le décrochage scolaire et la pauvreté, c'est encore une fois notre propre dynamisme régional.

OPINION DES AUTRES

Viol: un autre pas

Les correctifs que Mme Kim Campbell se dit disposée à apporter à son excellent projet de loi sur le viol sont d'une extrême importance. La ministre de la Justice, écoutant en cela les avocats de la défense, n'enlèvera pas de dents au projet de loi, mais réduira les risques d'abus en enchâssant la présomption d'innocence des accusés.

Le fait de retirer la disposition selon laquelle le consentement d'une femme en «état d'ébriété» n'est pas un consentement, et de plutôt parler d'incapacité à consen-

tir, relève du gros bon sens. Il en va de même pour le retrait du mot «tous» quand il s'agit «des moyens raisonnables» qu'un homme doit prendre pour s'assurer à encore du consentement d'une femme.

Libellées comme elles étaient, ces dispositions condamnaient systématiquement les accusés à la culpabilité. Sans explications et sans nuances. Et sans aucune marge de manoeuvre pour que les juges et les jurys puissent reconnaître la bonne foi chez un accusé. (...)

Il ne faut jamais oublier que dans les causes d'agressions sexuel-

les, à moins d'abus flagrants (la violence, des blessures corporelles, les preuves évidentes d'abus de pouvoir), la définition du concept du consentement est sujette à maintes interprétations. Si la Justice relève encore presque exclusivement de juges masculins, ce n'est pas une raison pour condamner systématiquement les accusés, en leur refusant la présomption d'innocence. (...)

Claudette TOUGAS
La Presse

ANALYSE

Le renforcement de l'union économique canadienne

Le volet économique de la réforme de la constitution canadienne devrait renforcer les mesures de protection de la libre circulation des biens et services entre les provinces, mais la circulation des capitaux est déjà si fluide qu'il n'y a pas lieu d'intervenir en la matière, selon une étude de l'Institut C.D. Howe.

L'étude de l'organisme de recherche torontois, intitulée «Libres de circuler: le renforcement de l'union économique canadienne», souligne notamment que ni la Caisse de dépôt et placement du Québec, ni le régime québécois d'épargne-action ne provoquent une distorsion majeure des flux de capitaux au Canada, susceptible de justifier des modifications à la constitution.

«Le système financier de la province a certaines caractéristiques, telles que la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Mouvement Desjardins, qui le distingue du système ailleurs au pays. Mais il n'y a aucun indice que les institutions financières et les politiques

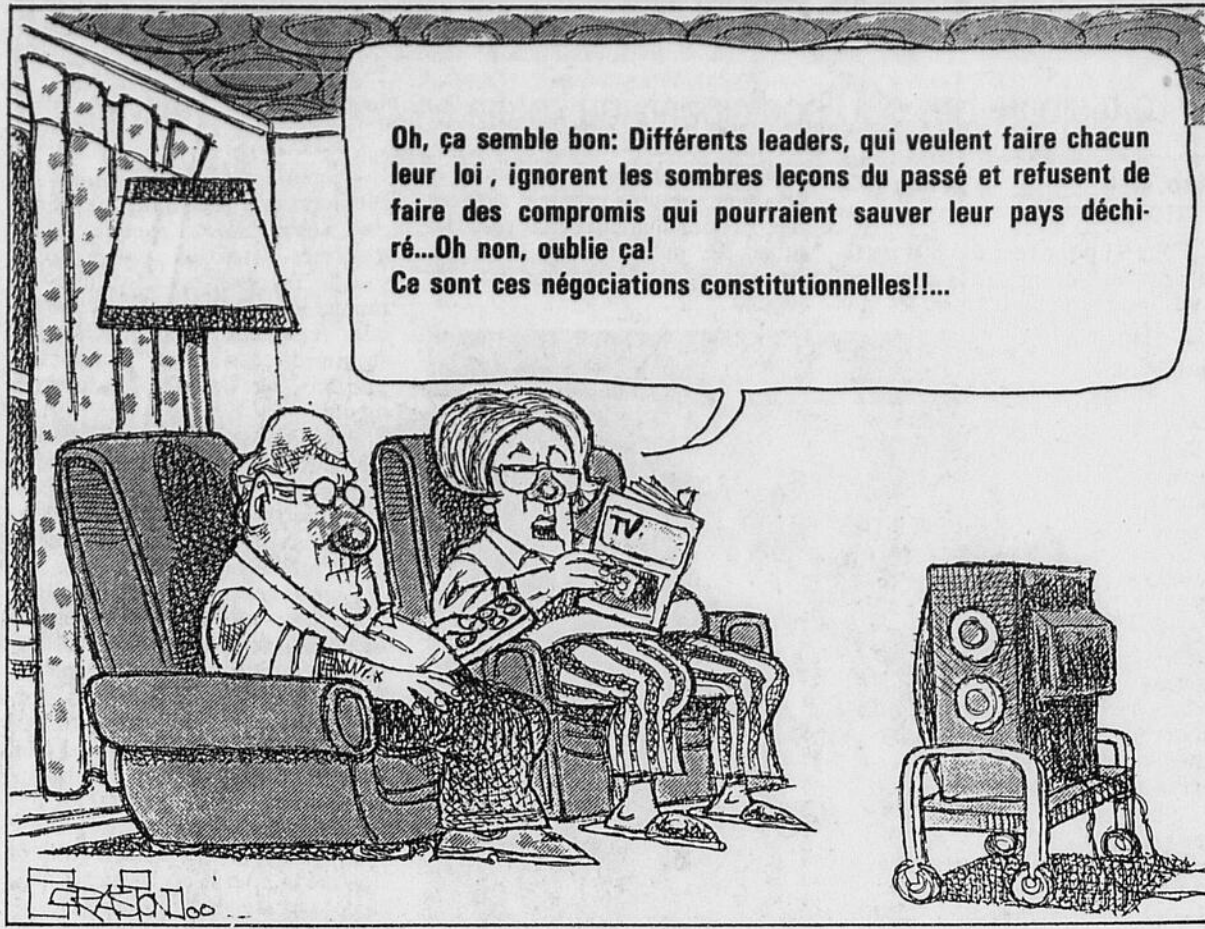
particulières de la province différencient sensiblement son marché des capitaux du reste du Canada», écrit David Brown, analyste principal à l'Institut C.D. Howe, qui signe le chapitre sur la mobilité des capitaux. En fait, l'étude des taux d'épargne et d'investissement au Québec entre 1961 et 1989 relativement au PIB révèle «une forte mobilité du capital pour entrer et sortir de l'économie de la province».

Quant à la formation de la main-d'oeuvre, élément-clé de la libre circulation des personnes à travers le pays, elle devrait demeurer un champ de compétence partagé entre Ottawa et les provinces, le gouvernement fédéral dispensant information et financement mais laissant aux gouvernements provinciaux le soin de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes d'enseignement. «A cause des barrières linguistiques à la mobilité des individus entre les régions du pays à prédominance francophone et celles à prédominance anglophone, il ne serait pas approprié que le

gouvernement fédéral ait une compétence exclusive, ni même prépondérante, sur la formation», écrit Fred Lazar, professeur d'économie à l'Université York, qui signe le chapitre de l'étude consacré à la circulation des personnes.

La rémunération des travailleurs et la santé et sécurité au travail devraient rester de compétence exclusive provinciale, estime aussi M. Lazar, qui est fort critique de «l'implication massive du fédéral dans toutes les politiques concernant le marché du travail» sous-jacente dans le projet d'union économique formulé par Ottawa en septembre dernier, dans la première version de ses propositions constitutionnelles.

En revanche, M. Lazar recommande des ententes interprovinciales de reconnaissance mutuelle des normes en matière d'apprentissage et de certification professionnelle ou, à défaut, l'instauration de normes fédérales dans ces domaines où les programmes provinciaux ont actuellement tendance, selon lui, à réduire la mobilité des personnes



TRIBUNE LIBRE

Contre les coupures à l'Aide juridique

Honorable Daniel Johnson
Président, Conseil du Trésor

Le Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke a pris connaissance des coupures budgétaires envisagées dans le service d'Aide juridique.

Nous sommes conscients, comme tout citoyen, de l'obligation du gouvernement de freiner les dépenses de l'État: la dépression actuelle, entre autres, oblige à de sévères ponctions. Il est également certain que tout service amputé, comme tout organisme nécessaire aux citoyens, tend à regimber contre l'aiguillon.

Cependant, sans évoquer des spectres aussi monstrueux, les récentes émeutes de Los Angeles et, à un moindre degré, à Toronto, manifestent comment le droit à une justice élémentaire est ressenti de plus en plus profondément chez les défavorisés qui affrontent déjà des pénuries dans des domaines essentiels comme le logement et la nourriture. Que des services, comme l'Aide juridique, soient contraints de supprimer radicalement des points de service — Asbestos, ici est le premier d'une série — signifie qu'outre la difficulté humainement

humiliante pour les défavorisés de humilier le respect de leurs droits, l'éloignement du centre de services le leur rendra onéreux jusqu'au découragement dans une société comme la nôtre, malgré les restrictions nécessaires de la part des gouvernements. Cette conséquence apparaît comme intolérable et devoir causer des frustrations facilement sources de délits presque excusables et de décisions individuelles de s'octroyer justice personnellement.

Qu'en est-il d'une des principales conclusions du Sommet sur la Justice de février de tout mettre en oeuvre pour augmenter l'accessibilité à la Justice? Ce déplacement extrêmement onéreux, est-ce un exercice académique et, finalement, un affront supplémentaire aux défavorisés déjà trop bien servis à cet égard?

Et même si les critères d'accessibilité à l'Aide juridique n'ont pas joué d'indexation depuis 1985 — malgré les engagements du ministre Rémillard —, on coupe encore dans le maigre.

Le Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke, à l'assemblée régulière de son conseil d'administration du 19 mai dernier, croit

qu'il est impérieux que vous révisiez votre décision. Il compte d'ailleurs, avec d'autres, alerter l'opinion publique. Le maire d'Asbestos l'a déjà fait et nous préviendrons d'autres conseils municipaux d'aller au devant des coups. On peut toujours s'acharner à couper aux défavorisés, voire jusque dans leurs droits humains sacrés, sachant qu'ils sont peu organisés pour riposter et qu'ils n'exercent pas généralement leur droit de vote. Mais un gouvernement honnête doit déployer d'autant plus de souci décent de leur assurer un accès minimal à la Justice. Autrement, c'est du pur cynisme.

Les membres du conseil d'administration du Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke ne sont pas personnellement inquiets pour leurs droits, mais ils estiment de leur devoir civique de protester énergiquement en cette circonstance et se proposent d'alerter d'autres organismes qui partagent cet affront démocratique. Ils demandent donc instamment au gouvernement de réviser ses décisions.

Bruno Dandenault, ptre
Président, Service d'aide
aux prisonniers de Sherbrooke

M'instruire, je veux bien, mais...

Selon certaines statistiques, 40% des étudiants du secondaire seraient décrocheurs. Qui blâmer? Les jeunes qui n'ont aucun intérêt pour la poursuite de leurs études ou un appareil scolaire qui semble être le berceau de reproduction de la division de la société en classe? Pour un étudiant moyen, il est très difficile, même parfois impossible, d'envisager de poursuivre des études universitaires. Je pourrais même vous dire que certains professeurs du Collège de Sherbrooke affirment que l'étape du collège est décisive pour séparer les adultes des enfants. Rien de plus frustrant pour quelqu'un travaille fort pour réussir mais qui n'obtient pas des «notes d'adultes». L'élève qui excelle dans ses matières a toutes les chances d'accéder dans les

disciplines offertes par les universités. Par contre, l'élève qui n'obtient pas des «trophées» académiques est mis au rancart de la même façon qu'un objet réduit à la forme déshéante.

Je ne ménage pas mes mots parce que je vis présentement cette situation très décevante. Laissez-moi vous rappeler que les notes ne sont pas automatiquement synonymes de compétence et il serait temps que l'appareil scolaire considère ce fait. Je revendique le droit d'être évalué avec l'aide d'autres critères que les notes, par exemple: tests d'aptitude reliés aux domaines convoités, test de personnalité conforme à l'exigence réelle que demande l'éventuel emploi qui succèdera les études, entrevues avec des gens du milieu qui m'intéresse, etc. Cette

démarche devrait être obligatoire dans le cadre des études collégiales autant pour les programmes d'études générales que spécialisées. Certains programmes fonctionnent déjà avec un système d'entrevue, mais la constipation bureaucratique retarde l'implantation d'un nouveau système plus complet adéquat et adapté. Il est certain qu'un tel projet est très coûteux et que l'État a d'autres préoccupations beaucoup plus importantes que d'établir l'équité et le plaisir d'apprendre. Alors, sommes-nous encore en face d'un problème économique, ou bien le gouvernement a vraiment de l'intérêt pour les étudiants d'aujourd'hui?

Stéphane Boivin

tifs, dont les modalités de mise en oeuvre seraient ensuite élaborées par des experts et adoptées par une majorité qualifiée de gouvernements, sans droit de retrait.

Enfin, bien que certaines subventions puissent se justifier, les gouvernements devraient rédiger un code de conduite quant aux barrières de type III.

Dans le domaine de la circulation des capitaux, David Brown reconnaît d'ailleurs que les barrières de type III pourraient devenir problématiques si la fédération canadienne devenait plus décentralisée, ou si les barrières de type I et II étaient éliminées. Mais «les Canadiens devraient-ils se prémunir d'avance contre de tels scénarios en rédigeant une disposition sur l'union économique qui interdise strictement les barrières de type III? Je ne crois pas, écrit M. Brown. Nécessité fait loi, et en l'occurrence, la nécessité ne s'est pas encore manifestée.»

PRESSE CANADIENNE

Caméras de surveillance: Hull songe à imiter Sherbrooke

Hull (PC)

Des caméras vidéo pourraient être installées prochainement sur la Promenade du Portage, à Hull, afin d'y accroître la surveillance policière.

À la suite de sa visite à Sherbrooke la semaine dernière, en compagnie du chef de police Lorrain Audy, le président du Comité du renouveau de la promenade du Portage, le conseiller Claude Bonhomme, s'est dit enchanté de ce qu'il y a vu dans cette ville.

«Avec ces caméras, la criminalité a diminué considérablement. Ça nous intéresse beaucoup», a indiqué M. Bonhomme hier.

À Sherbrooke, des caméras de surveillance ont été installées en 1989 sur la rue Wellington, artère principale de la vie nocturne. La Ville a déboursé 25 000\$ pour l'installation de quatre caméras. Elle en a ajouté une autre récemment sur le terrain de stationnement de l'hôtel de ville.

«Nous avons le choix entre embaucher des policiers ou utiliser ces caméras pour accroître la surveillance. Et aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il s'agit d'outils très valables, qui ont un effet dissuasif car la criminalité sur rue a baissé de 25 pour cent», a indiqué le directeur adjoint de la police de Sherbrooke, Michel Lemay.

«Notre problème n'était pas aussi grave que d'autres villes, mais on a remarqué depuis qu'il y a moins de bagarres, moins de voies de fait,

moins de désordre et de méfaits sur des véhicules», a précisé M. Lemay.

Les trois caméras rotatives sont accrochées à des lampadaires, en plus d'une autre caméra fixe installée pour offrir des images séquentielles aux 40 secondes environ.

Comme Drummondville

Avant Sherbrooke, d'autres villes comme Drummondville se sont dotées de ces caméras pour surveiller certaines artères achalandées.

L'utilisation des caméras est présentement contestée par la Ligue des droits et libertés devant la Commission d'accès à l'information et la Commission des droits et

libertés.

Mais, selon M. Lemay, la contestation vise non pas les caméras de surveillance, mais plutôt l'utilisation qu'on pourrait faire des enregistrements, qui n'ont jamais servi comme élément de preuve devant les tribunaux.

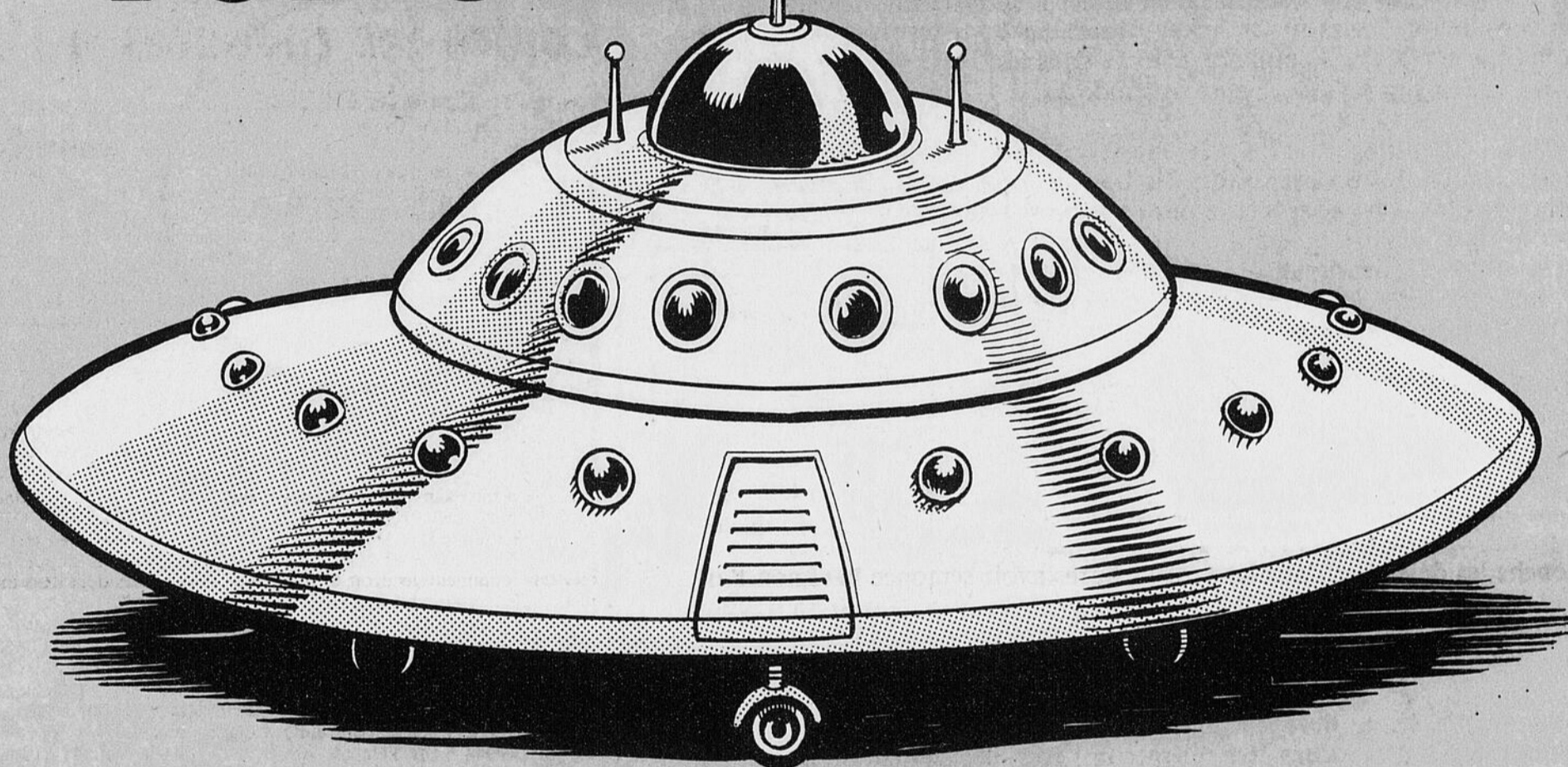
Le conseiller Bonhomme a de-

mandé un rapport complet au chef de police Audy, qui devrait être déposé lors d'une prochaine rencontre du Comité du renouveau de la promenade du Portage. Il demandera aussi un avis juridique au procureur de la Ville.

«Évidemment, il n'est pas question d'installer des caméras si nous

sommes obligés de les enlever trois mois plus tard. Alors nous avons besoin d'avoir ces informations avant de faire une recommandation au conseil. Il serait possible par exemple d'utiliser les caméras sans enregistrement pour faire la surveillance sur rue», a-t-il souligné.

ON DONNE 500 \$ POUR CHAQUE VOITURE IMPORTÉE



NOTE: CE MODÈLE EST EXCLU DE L'OFFRE.

500 \$*

Le concessionnaire vous remboursera **500 \$*** à l'achat de tout modèle **GEO** si vous êtes propriétaire d'une voiture importée** ou si un membre de votre famille, habitant à la même adresse, en possède une.

Obtenez 500 \$ de plus!

Vous recevrez ce remboursement de **500 \$** même si vous profitez déjà de la remise de **500 \$***** offerte sur les modèles Metro et Tracker, pour un total de **1 000 \$!**

Demandez tous les détails au concessionnaire **GEO** le plus proche de chez vous.



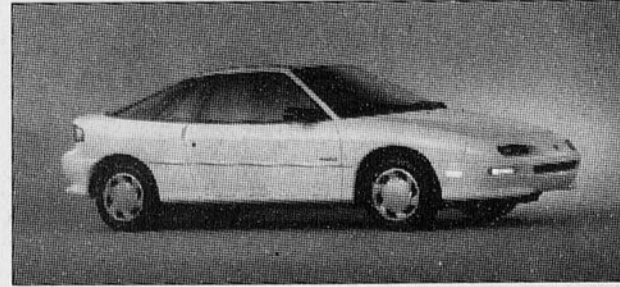
Metro:

une championne de l'économie d'essence



Tracker:

beaucoup de plaisir à petit prix



Storm:

la sportive abordable aux allures de star

GEO

JE VEUX MA LIBERTÉ!

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

* Cette offre s'applique aux livraisons à l'utilisateur sur les voitures neuves ou en démonstration. La T.P.S. est incluse dans la remise. Cette offre ne dure qu'un temps limité.

** Voiture importée: tout produit construit ou vendu par autre que GM, Ford ou Chrysler. Une preuve de propriété peut être exigée.

*** Remise de 500\$ applicable sur la Metro et le Tracker 1992 neufs. La T.P.S. est incluse dans la remise. Cette offre ne dure qu'un temps limité. Consultez votre concessionnaire GEO participant pour plus de détails.

Val d'Or convie punks et skinheads à un forum

Yvan SINOTTE Val d'Or (PC)

Aux prises avec un phénomène de violence chez les jeunes et décidés à l'endiguer avant qu'il ne s'amplifie, une quarantaine d'organismes de Val d'Or convient les jeunes, skinheads, punks et KKK à un Forum jeunesse sous forme de happening au beau milieu du centre-ville.

Dans un mouvement unique jusqu'ici au Québec, la communauté val d'orienne, épaulée par d'ex-leaders de gangs, entend mettre fin, en organisant une manifestation d'écoute samedi, à cinq ans d'affrontements entre bandes de jeunes, à l'attaque de jeunes isolés, à l'intimidation auprès de personnes âgées et aux assauts contre des minorités visibles.

Me Line Lahaie, substitut du Procureur général est convaincue que les résultats découlant de ce Forum jeunesse seront plus probants que de pratiquer la marginalisation de ces groupes, dont quelques adeptes du Ku Klux Klan. «Le KKK est allé voir ces jeunes où ils étaient. On fait la même démarche et on tente de les voir là où ils se trouvent: dans la rue», a-t-elle expliqué.

Me Lahaie précise, cependant, que la manifestation de samedi s'attache au phénomène global de la violence.

La Table de concertation pour contrer et prévenir la violence à Val d'Or, à l'origine de cet événement a convaincu les autorités municipales, avec l'appui de la Société de développement des artères commerciales (SIDAC), de fermer la 3e Avenue, principale rue marchande de cette ville, pour y dresser une tribune où les jeunes viendront livrer leurs doléances aux adultes présents.

La police s'en mêle

La répression, de l'aveu même du directeur de police de Val d'Or, M. Michel Bossé, a montré ses limites et faiblesses. Depuis quelques semaines, des policiers patrouillent à pied pour faciliter leur intervention et rassurer les gens qui se sentent menacés par la présence de jeunes à la coiffure colorée ou à la tête dégarnie.

Le conseil municipal avait adopté, l'an passé, un règlement interdisant le flânage assorti d'une amende de 100\$. Malgré une centaine d'interpellations, aucune amende n'a été réclamée des contrevenants.

«Cette mesure, commente le directeur Bossé, n'a pas réglé grand-chose. Quand on s'est retrouvé avec des adultes assis sur les bancs pour se reposer, on ne pouvait pas les arrêter, pourtant ils contrevenaient aux dispositions du règlement. Là, ça ne marchait plus.»

Persuadé que ce phénomène de violence chez les jeunes est accentué par la crise économique, le maire de Val d'Or, M. André Pelletier, pointe aussi du doigt les parents pour qu'ils interviennent.

«Il faut que les parents reprennent leur place, c'est le premier problème de toute la société. Les jeunes dans la rue ont tous des parents et j'aimerais que ceux-ci m'expliquent pourquoi il est correct pour eux autres que leurs enfants aient les cheveux verts ou qu'ils portent des bottes avec des clous, alors que pour d'autres parents, c'est pas correct», dit-il.

CIMETIÈRE JARDIN DU SOUVENIR DE L'ESTRIE

485, rue Vingt-Quatre Juin, Fleurimont,

Portes ouvertes!
LE 14 JUIN 1992
 Venez nous rencontrer sur place

Une première!



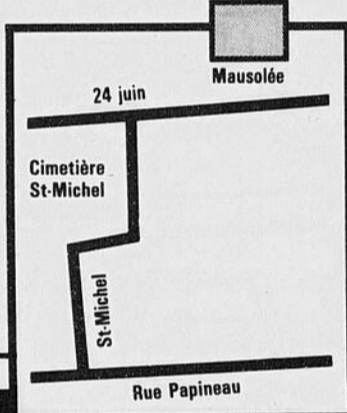
MAUSOLÉE
Jardin de la Croix

Le Président de «Les Jardins du Souvenir de l'Estrie Inc.» ainsi que son personnel, sont heureux d'inviter toute la population de l'Estrie à venir assister à l'inauguration de son tout nouveau Mausolée, situé sur le site même de son terrain de cimetière au 485, de la rue Vingt-quatre Juin à Fleurimont. Cette journée «Portes ouvertes» sera consacrée à toutes les personnes désireuses de visiter ce «Hâvre de Paix» le dimanche 14 juin 1992 de 12h00 à 16h00.

Nous procéderons à la bénédiction des lieux et nos conseillers qualifiés seront disponibles afin de vous donner l'information pertinente sur ce nouveau mode de disposition.

Vous participerez au tirage de trois magnifiques toiles, oeuvres de peintres québécois, et des rafraichissements seront servis.

Considérez cette invitation comme personnelle et joignez-vous à notre grande famille lors de cet événement majeur. Soyez assurés que cet après-midi que nous partagerons avec des êtres que nous chérissons, sera des plus mémorables. Bienvenue à tous...



Pour informations: 565-9394

La mine meurtrière Westray sera inondée par mesure de sécurité

Halifax (PC)

La mine Westray, devenue le tombeau de 11 mineurs tués dans un coup de grisou, sera inondée pour stabiliser la zone où s'est produite la déflagration et empêcher d'autres explosions. Ce faisant, l'eau fera vraisemblablement disparaître les derniers éléments de preuve sur les causes de l'accident et empêchera toute recherche des onze cadavres encore emprisonnés sous terre.

Le prospecteur a été autorisé hier par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à commencer à pomper des tonnes d'eau dans les galeries de sa mine de Plymouth, en Nouvelle-Ecosse.

«Nos fonctionnaires me disent que l'eau constitue la meilleure protection contre les explosions», a indiqué le ministre du Travail, Le-roy Legere.

Il y a un mois, un violent coup de grisou provoqué par l'inflamma-

tion de méthane a tué 26 mineurs. Les corps de 15 d'entre eux ont été ramenés à la surface avant que l'instabilité jugée dangereuse des galeries souterraines ne force les autorités à abandonner les recherches.

L'explosion ayant détruit le système de ventilation de la houillère, des gaz dangereux s'y sont accumulés et les conditions s'y détériorent. Le propriétaire de la mine, Curragh Inc., voulait initialement sceller les galeries à l'aide d'une barrière d'acier et de béton, mais la compagnie, dont le siège social se trouve à Toronto, a renoncé à son projet quand des chutes de roches et des lectures de détecteurs de gaz l'ont convaincu que ce serait trop dangereux.

Des critiques se sont élevées, faisant valoir que l'inondation de la mine ferait disparaître des preuves dont la Gendarmerie royale du Canada et l'enquête du juge Peter Richard auraient besoin.

Le député libéral Bernie Bou-

dreau, un adversaire de la mine longtemps avant l'explosion, a demandé la garantie que la GRC et le juge Richard jugeaient la mesure nécessaire.

Le Canada français hebdo de l'année

Orford (PC)

Le Canada Français de Saint-Jean-sur-Richelieu a été choisi lundi l'hebdo de l'année par l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone qui tient son congrès annuel en Estrie, à Orford.

Le journal de Saint-Jean, dont l'éditeur est M. Renel Bouchard, a d'ailleurs décroché le premier prix dans la catégorie Louis-Francoeur. Au titre d'hebdo de l'année, il était en compétition avec deux autres finalistes, Le Courrier de Saint-Hyacinthe et L'Union de Victoriaville. Ce dernier a remporté la première place dans la catégorie Aimé-Gagné. Dans les autres deux autres catégories, le trophée Lionel-Bertrand a été décerné au Réveil de Chicoutimi tandis que Le Progrès de Coaticook méritait le trophée Raymond-Douville.

L'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire, qui compte 60 ans d'existence, a choisi un nouveau président à l'occasion de son congrès annuel, M. Alain Guilbert, éditeur du Clairon de Saint-Hyacinthe, qui succède à ce poste à M. Jean-Claude Langlois.

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR

BINGO Soleil

La Tribune

MARATHON CARTE BLEUE

Le mercredi 10 juin 1992
 O-61, I-22, B-6

jusqu'à 1000\$ à gagner!

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, au 1950, rue Roy à Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER, COMPOSER LE 564-5466, DE L'EXTÉRIEUR, LE 1-800-567-6034

Lisez, Jouez, Gagnez
 avec La Tribune

42176

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears «Bahama, le choix de Papa» insérée dans La Tribune du 8 juin 1992, veuillez noter qu'à la page B8, l'illustration de la scie à onglets no 28461 est INEXACTE; certains accessoires montrés ne sont pas vendus avec ce modèle et la lame montrée est inexacte.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

42842

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 14 JUIN 1992

Super Vente

IGA

MARGARINE MOLLE LACTANTIA 907 g **99¢**

MOUCHOIRS DE PAPIER Blanc MAJESTA 150 **49¢**

EAU DE JAVEL LA PARISIENNE 3.6 L **99¢**

POULET FRAIS Catégorie Canada "A" Moins de 2 kg **97¢/lb**

OEUFs Calibre moyen Canada "A" IGA Dz. **97¢**

PRUNES RED BEAUTY OU NECTARINES Produit de la Californie **59¢/lb**

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres superabaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA) Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE

SUR DES CENTAINES DE PRODUITS DANS TOUS LES RAYONS

les Duraprix IGA

AUGMENTEZ VOS ÉCONOMIES EN ACHETANT LES PRODUITS IDENTIFIÉS SOUS L'APPELLATION "LES DURAPRIX IGA"

Votre **IGA** Hudon et Deaudelin Ltée

- RICHMOND** Cooperative des Consommateurs de Johnson 555, rue Craig
- THETFORD MINES** Cooprix IGA 520, boul. Smith S
- COOKSHIRE** Supermarché IGA Cookshire Inc 115, rue Principale
- ST-ÉLIE D'ORFORD** Supermarché Clément 1085, Route 220
- COATICOOK** Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child
- SHERBROOKE** Supermarché IGA 2530, rue Gall ouest
- PLESSISVILLE** Co op I.G.A. 1971, rue Bloudeau
- ROCK ISLAND** Marché Bouchard Inc 18, rue Principale
- DISRAELI** Supermarché B Gagnon Inc 125, rue Champoux
- KNOWLTON** Supermarché Beaudry Inc 472, rue Principale
- EAST ANGUS** Supermarché Angus Inc 150, rue East Angus
- VALCOURT** Le Beau Supermarché (1990) Inc.
- FLEURIMONT** Aubaines Plus Fleurimont 2740, rue King Est
- BROMPTONVILLE** Marché Castonguay Brantfordville Inc 27, rue St Joseph
- MAGOG** MARCHÉ COUTURE ET ROY INC 231, rue Sherbrooke MAINTENANT OUVERT